

L'OR DU RHONE (1)

Organe officiel trimestriel

DE

L'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS

L'Effort
L'Aide
Le Couronnement

« Pour toutes les Gloires
et toutes les Fortunes
des Pays Rhodaniens »



093

MISTRAL à 20 ans
d'après un fusain de J. B. Laurens

Rédaction et Service de : L'UNION GÉNÉRALE des RHODANIENS, à Tournon TAIN (Drôme)

(1) Le titre « L'OR DU RHONE » est la synthèse de notre généreuse et puissante devise : *Tout et Tous pour Toutes les Gloires et Toutes les Fortunes des Pays Rhodaniens.*

LE RHONE

Comptoirs de Transports

SIÈGE SOCIAL : 11, QUAI RAMBAUD - LYON

AGENT des } Cie Générale de Navigation H.P.L.M., 11, Quai Rambaud, LYON
Cie Lyonnaise de Navigation et Remorquage, Quai d'Occident, LYON

SERVICE RÉGULIER. — Journalier, entre LYON, MARSEILLE et CETTE et les principaux ports du Rhône et vice-versa.

SERVICE RAPIDE. — Bi-Hebdomadaire, entre LYON et MARSEILLE, et vice-versa ; départ de Lyon à la première heure, les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Journalier, au départ de MARSEILLE.

Pour renseignements détaillés, s'adresser

à LYON, 11, Quai Rambaud et Quai d'Occident ;
à MARSEILLE, 10, quai de la Tourette ;
à CETTE, quai Bordigue.

LYON

Les deux bons hôtels :

LE GRAND HOTEL

L'HOTEL DE LUXE

1^{er} NOUVEL HOTEL

L'HOTEL LE PLUS CONFORTABLE

Tous les confort modernes
0-0 Garage intérieur 0-0

DUCHEZ, directeur-général

HYDROGLISSEURS DE LAMBERT

95 B^{ard} de la Seine - NANTERRE - Téléphone 338

PREMIER PRIX

Meeting de Monaco

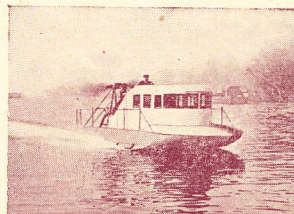
PREMIER PRIX

Course Lyon-Avignon

PREMIER PRIX

Meeting d'Anvers

HORS - CONCOURS EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE



Chine
Indochine
Mésopotamie
Bornéo

Suez
Madagascar
Dahomey
Niger etc.

U. S. A.
Argentine
Mexique
Lac Genève

SEULS VÉRITABLES GLISSEURS
ils remontent le Rhône aussi vite qu'ils le descendent, avec
une consommation aux 100 kms inférieure à celle de canots
automobiles de même puissance, grâce à leur vitesse commerciale de 70 km. heure.

indifférents aux remous, tourbillons, entonnoirs
incoulables, inchavirables... sûrs

LES PREMIERS EN DATE ET EN QUALITÉ

Fournisseur des Gouvernements Américains, Anglais
Espagnol, Français, Italiens, Cie Canal de Suez,
Missions en Argentine, Chine, Russie, etc..

radeaux, du temps où, collégien à Avignon, il avait pu voir sur le grand fleuve la batellerie triompher. Et l'on s'explique que le sage de Maillane qui vécut sa vie entre mer et Rhône, face aux Alpilles, ait poussé, par la bouche d'Apian ce cri de plainte.

Ce serait mal connaître la portée de la poésie mistralienne que croire à une sourde irritation contre le Progrès. Et pour saisir, lui-même, le fleuve dans sa superbe splendeur, Mistral empruntera aussi bien le vapeur de la Compagnie du Rhône que les barques des marinières. Le grand Maillanais n'était pas de ces esprits timorés et retardataires pour lesquels le tradi-



MISTRAL
au moment de la publication de *Mireille* (1859)

tionalisme consiste à regarder sans cesse vers le passé et à le regretter. Certes, du point de vue poésie pure — suivant un mot à la mode — le dépiquage par les chevaux de Camargue ou le trafic fluvial par une armée de marinières, de barques, de chevaux de halage présentaient un autre intérêt que la batteuse mécanique ou le bateau à vapeur. Mais les siècles marchent et sur l'aire du mas de Cevalier ou du mas de Valette, propriétés de Mistral, la batteuse ronronnait.

Ce que Mistral regrette, c'est moins la disparition d'un objet remplacé par un autre que le tarissement d'une vie locale, ancrée, enracinée au profit d'une

caste sociale, migratrice ou d'organismes centralisés. Il ne fait pas de doute qu'un jour l'équilibre sera rétabli et que les descendants de marinières de Condrieu sont, peut-être, à l'heure actuelle, les pilotes et les mécaniciens du « Ventous » ou des « Carrigon » qui détrônèrent le « Caburle » et ses frères. N'importe ! Il y a, à un moment donné, grand danger de voir disparaître une race hardie et forte, les fils de Calendal ou d'Apian, les frères de Mireille ou de Vincent. Et des villes se meurent et des familles abandonnent le toit ancestral pour courir la grande aventure. C'est ce danger social, hautement humain, que le poète de la Provence a voulu dans une fiction poétique, dénoncer et sur lequel il a lancé sa malédiction.

Plus tard, plus vieux encore, il a récidivé dans telle et telle poésie des Olivades qui, à la lecture, rendent un son, — hélas ! — prophétique.

Ceux qui cherchent seulement, dans un poème, la joie du cœur et de l'intelligence, ceux qui se laissent rouler dans le flot de l'intrigue et des rythmes excuseront ces quelques gloses sur le Poème du Rhône, dont — symbolisme mis à part — on peut dire qu'il est le plus beau guide technique, touristique, poétique qui soit de Condrieu à Beaucaire et de Beaucaire à Pont Saint-Esprit. Ah ! quel régal ! Toute la vie du fleuve, toute son histoire, toute celle des villes qui le bordent est là enclose. Et y a-t-il quelque chose de plus beau que l'arrivée à Avignon :

En Auselet lis auceloun de l'isclo,
Fasien piéu-piéu de-long di bro fuiouso

Es Avignonn e lou Palais di Papo !
Avignonn ! Avignonn sus ce grand Roco !
Avignonn, le galoio campaniero
Qu'une après l'autro en l'èr ausso li pouncho
De si clouchié clavela d'embourigo (1)

Le Poème du Rhône, tout riverain du fleuve devrait le connaître, tous les enfants de nos écoles devraient l'avoir lu — et ils apprendraient ainsi la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle de leur pays —. C'est, sans conteste, une épopée des plus grandes, des plus riches de notre France. Puisse l'Union Générale des Rhodaniens dont le programme est si vaste, ne pas oublier que « l'or du fleuve » c'est le Poème du Rhône de Frédéric Mistral.

Frédéric MISTRAL neveu.

En l'île d'Auselet, les oisillons — pépiaient tout le long des bords feuillus.

....C'est Avignon et le Palais des Papes — Avignon Avignon sur sa Roque géante — Avignon, la sonneuse de joie — qui, l'une après l'autre, élève les pointes de ses clochers tout semés de fleurons.

Salut à « l'Or du Rhône »

Si, comme l'a écrit le poète Regnard, *L'Or est un grand secours pour acheter un cœur*, « l'Or du Rhône » a conquis d'emblée le mien.

Je salue « l'Or du Rhône » comme on saluait les préteurs romains, avec enthousiasme parce qu'il groupe en un faisceau indélébile la nation rhodanienne émergeant sur les bords fertiles et pittoresques du Grand Fleuve dont les pages d'histoire peuvent être classées parmi nos plus précieux souvenirs.

Que « l'Or du Rhône » veuille donc me permettre, après ces congratulations parties d'un cœur sincère, d'ouvrir aujourd'hui, dans ses colonnes si intéressantes, une page du glorieux passé du fleuve Rhône et d'aligner aussi nettement que possible les différentes contestations qui s'élevèrent entre la Monarchie Française et divers seigneurs, entre les rois de France et la Cour Papale, entre la couronne de France, la ville et le comtat d'Avignon.

Toutes les lettres patentes royales, tous les arrêts des cours et parlements évoquent sur ce sujet des traits de haute culture du droit canonique, des lambeaux d'évènements tragiques et démontrent enfin que le Rhône était un sujet assez important pour mettre fréquemment en mouvement les bras séculiers et ecclésiastiques de la justice contre les prétentions des rois.

Et ils eurent fort à faire au cours des siècles pour justifier, défendre leur propriété et leur souveraineté sur ce Majestueux fleuve qui fertilise si abondamment la région rhodanienne de Lyon à Marseille.

Comment cette possession royale était-elle établie?

Par le grand Charlemagne et les enfants de Clovis, qui la léguèrent à leurs successeurs comme une charte inviolable dont le maintien intégral fut respectueusement observé pendant les sept ou huit premiers siècles de la Monarchie.

Mais en 1396, les habitants de Valence s'étant permis de dire « notre fleuve le Rhône » « *flumen nostrum Rhodanum*, » furent condamnés par un arrêt de la cour du Parlement de Paris, confirmé par ordonnance du Sénéchal de Beaucaire.

Déjà antérieurement à cette dernière date, la souveraineté et la possession du Rhône avaient été établies par une lettre du roi de France, en date d'avril 1360, autorisant le pape Innocent VI à finir une patrière ou digue sur la porte, vers Avignon « *In terra ferma* ».

Le roi Charles VI, par lettres patentes du 9 décembre 1360, avait déclaré que toutes les îles qui étaient sur le Rhône lui appartenaient en vertu de sa souveraineté et avait ordonné à Paul de Nogaret de rechercher ceux qui avaient fait quelques usurpations.

D'où il découlait inéluctablement que les Princes qui étaient voisins de ce fleuve, comme le Duc de Savoie lorsque la Bresse devint un de ses fiefs, comme le Dauphin du Viennois, n'eurent jamais une part de cette possession, mais qu'au contraire, comme le prouve surabondamment Servaing, dans son traité à

l'usage des fiefs de la province Viennoise, chapitre 60, « *il est certain que le Rhône a toujours été solidairement de la Couronne de France* ».

La reine de Sicile et de Jérusalem Maria, comtesse de Provence, n'avait-elle pas elle-même reconnu cette souveraineté dans ses lettres patentes de l'année 1398 en déclarant « que le Rhône appartient tout entier au roi et que si elle et le prince de Tarente, son fils, avaient fait faire des exploits de guerre sur ce fleuve, c'était sans préjudice de la seigneurie et juridiction du roi, mais par la permission et en vertu des lettres patentes que le roi en avait données ; que ni elle, ni ses enfants ne prétendaient avoir aucun droit, ni possession sur le Rhône. »

Lorsque vers l'an 1488, les officiers du Dauphiné, ayant condamné au banissement un criminel, voulurent faire l'exécution sur le pont du Rhône, entre Vienne et Ste-Colombe, le roi Louis XI leur défendit, par lettres patentes très explicites « de faire désormais de pareilles entreprises. »

Un fait vint presque mettre le feu aux poudres et déchaîner contre la Souveraineté Papale trônant en Avignon les foudres militaires du roi de France.

Une des arches du pont entre Villeneuve et Avignon, s'étant rompue — c'était en 1431 — les officiers du roi avaient établi un certain droit pour le passage des bateaux et avaient fait planter, dans le fleuve, du côté d'Avignon un poteau sur lequel ils avaient mis les armes du roi. Mais les officiers du Pape et les habitants d'Avignon, prétendant que ce port leur appartenait, firent ôter les armes du roi et mettre à leur place celles du Pape et s'en furent même à Villeneuve planter sur le rivage opposé les armes du Pape.

Les officiers du roi condamnèrent les officiers du pape à diverses amendes, saisirent les biens des habitants d'Avignon qui avaient été de cette entreprise, tandis que le Pape Martin V, intervenant à son tour, fulgurait et lançait, du haut de son Palais gigantesque, contre les officiers du roi et les lieux où ils habitaient les interdictions les plus sévères.

Ceux-ci portèrent leurs plaintes au roi Charles VII qui nomma des Commissaires pour se transporter à Avignon et pacifier cette querelle. Guillaume le Turc, président au Parlement de Toulouse, chargé de cette commission révoqua et suspendit les sentences des officiers royaux et rendit un jugement provisoire favorable aux Avignonnais.

Mais l'affaire rebondit au mois de Février 1488 et fut rappelée devant la cour du Parlement de Toulouse. Le 7 septembre 1491, Antoine de Moriglione, président, se transporta sur les lieux avec ses conseillers et ils décidèrent que le Rhône, d'une rive à l'autre appartenait entièrement au roi : « *e reintegro S. M. nella reale, ed attuale possessione ego dimento del fiume del Rodano, intelgramente da una ripa all'altra.* »

L'arrêt fut prononcé le 8 mars 1493.

Depuis cet arrêt, le Pape et les habitants d'Avignon ne cessèrent de protester contre cette inique prétention, affirmant que tous ces arrêts, soit du Parlement, soit du Conseil, étaient nuls, insoutenables et incompétamment rendus, qu'ils n'étaient pas un titre, n'établissaient aucun droit contre la souveraineté du Pape, ni contre les habitants.

D'après le Pape, le Rhône était une borne natu-

relle entre les deux Etats ; il persistait à demander qu'il soit nommé des Commissaires pour juger avec ceux qu'il nommerait les présentes contestations.

Mais comme sa Majesté le roi ne mettait jamais en compromis des droits qui lui appartenaient incontestablement et dont Elle était en possession de temps immémorial, le Pape ne vit jamais de solution à son désir. Le Rhône continua à couler placidement, majestueusement, sans se laisser émouvoir par de si puériles discussions, après avoir affronté les barques d'Annibal le Carthaginois, après avoir vu évoluer sur ses eaux des cortèges étincelants de galères et de trimèmes, portant des têtes couronnées venues apporter leur hommage aux pieds du Chef de la Chrétienté, résidant à Avignon ; après avoir favorisé la fuite d'un anti-pape entêté et perdu par un siège désastreux de cinq années, le Rhône suit son cours merveilleux, imposant et fier, parce qu'il appartient à la France et qu'il est un des plus beaux fleurons de ses richesses.

E. EUVRARD.

AU BORD DU RHONE

Sous les rayons joyeux, il coule calme et fier,
Le fleuve au cours profond qui peut braver l'hiver,
Rongeant incessamment les lèvres de la rive,
Il passe en entraînant les bois à la dérive.
Et sur ses bords fleuris fécondés par les flots,
L'homme courbé travaille. Il coupe des fagots
Aux taillis roux d'automne, et dans les plaines basses
Le jonc flexible et long qu'il tord en souples nasses ;
Entre les brins tressés guette l'éclair changeant.
Du savoureux poisson aux écailles d'argent,
Et prend le sable fin qui brille sous la lune,
Pour bâtir le logis, son unique fortune.

De quelle époque es-tu, tranquille vision ?
Depuis combien de temps vois-tu l'éclosion
Des peuples près de toi, Rhône aux puissantes ondes,
Et berces-tu leur tâche à tes chansons profondes ?
Grand fils des monts altiers, de neige tout couverts,
Qui mets d'après baisers sur nos rivages verts,
Et vas, lion dompté par la belle Provence
Entre ses bras ardents, endormir ta vaillance.
Oui, tu demeures seul, toi, l'éternel passant,
Tandis que sur tes bords le flot coule incessant
Des humains affamés qui demandent au fleuve
Le poisson nourrissant et l'eau qui les abreuve !
Ah ! bienheureux l'artiste au vigoureux talent,
Qui lorsqu'autour de lui tout, par un travail lent,
S'efface, passe et meurt, dans son œuvre a su mettre
Un peu de ce qui reste et qui doit toujours être.
Que ce soit un sanglot sorti du cœur humain,
Un cri d'amour, douleur d'hier et de demain,
Où ta beauté splendide, ô Nature immortelle,
Éternellement jeune, éternellement belle !

Jean Bach-Sisley,

Si cette revue vous plaît, vous pourrez la recevoir gratuitement en vous faisant inscrire MEMBRE de L'U. G. R. — Et ainsi vous nous aiderez dans notre action de solidarité et d'émulation. — Cotisations : Minimum : 10 fr. pour les Français ; 20 francs pour les Suisses.

Vengeance de Taureau

Au mas de l'Amarée, chez le Marquis de Baroncelli-Jayon, le déjeuner touchait à sa fin. Le maître de la maison présidait avec cette bonhomie souriante, faite de cet inexprimable mélange de simplicité affable et de calme majesté, qui lui fait donner par ses admirateurs un titre, un seul : Marquis. Et ce titre est prononcé de façon telle par les serviteurs et par les intimes, non seulement avec déférence, mais aussi avec tant d'affection que le titre tout en conservant sa noblesse, y gagne une popularité évidente.

— Vous êtes sûr, Marquis, que c'est le Bandot qui a tué le Maïanen, demanda Farfantello, le délicat poète provençal, le Chantre de la Camargue, du Rhône et des voyages à Lyon ?

— Si j'en suis sûr, je vais vous le prouver, écoutez moi :

Aussitôt les invités devant l'histoire annoncée, posèrent leur verre, abandonnèrent leur fourchette afin de ne rien perdre de ce qui allait sortir des lèvres de leur vénérable ami.

— Le Bandot et le Maïanen étaient les deux plus beaux taureaux de ma manade, courageux et forts, aussi puissants l'un que l'autre. Ils ont connu dans les arènes de Provence la sublime gloire des journées de cocardes, et les razeteurs aimaient leur franchise comme leur fougue brutale à défendre leur front.

Comment ces deux bêtes sont arrivées à se détester, à se haïr même, puis à se battre, qui le saura ? Sans doute quelque femelle que chacun d'eux prétendait se réserver.

Un soir la lutte s'engagea farouche, dure et sans merci. Le Bandot en sortit blessé sans doute, mais le Maïanen dut abandonner le terrain et s'enfuir mutilé, beuglant, dans quelque retraite profonde et inviolée de la Camargue, où ses blessures se cicatrisèrent sans que s'éteignit sa haine, ni s'apaisât sa fureur de mâle blessé et malchanceux.

Nul ne le vit durant cette époque ; parfois un gardian distinguait au loin ses cornes, mais il ne permettait pas l'approche et hautain, fuyait les humains à qui il ne voulait point montrer le spectacle de ses infirmités et de sa faiblesse.

Pourtant un soir, guéri, ou le croyait-il, confiant dans sa force nouvelle, le Maïanen regagna la manade. Un seul soir, car le Bandot veillait et le combat fut plus épouvantable encore ; le Bandot resta seul, le Maïanen ne reparut plus.

A quelques jours de là, les gardians m'avertirent qu'ils avaient retrouvé son corps dissimulé sous les fourrés, et je décidai aussitôt de le brûler, car nous étions en plein été, il sentait fort déjà, et son corps en décomposition risquait de contaminer nos eaux.

Le même soir nous partîmes donc à l'endroit où reposait le malheureux Maïanen, porteurs de bidons de pétrole et de fagots de bois. Son corps fut arrosé du liquide et nous mîmes le feu à l'ensemble.

Déjà le feu purificateur faisait son œuvre, le cadavre se consumait, quand un bruit nous fit tourner la tête ; une tête de taureau venait d'apparaître derrière les roseaux. Dans la nuit environnante, les flammes éclairaient sa splendide tête de bête de combat et en faisaient ressortir toute la puissance. Il se dressait immobile, les pattes raidies, les deux cornes érigées menaçantes vers le ciel, mais son œil était calme et ses flancs ne présentaient aucune agitation.

Tout à coup sa tête se braque vers les cieus, il huma l'air largement, poussa un immense beuglement et partit à galop rejoindre sa manade. Immobiles et silencieux nous entendîmes longtemps son galop résonner dans les engane puis il se perdit dans la nuit.

Le Bandot, car nous venions de le reconnaître, était venu assister à la fin de son rival.

Dr DANIEL.

AU MARQUÈS DE BARONCELLI-JAVON

Quand l'estiéu durbira di flamen vouladis
li flour de lotus rose
e qu'en ribo dou Rose
ferniran tout de long lis esparganèu lisc,
quouro s'acamparan en vilo papalino,
de Genève à la mar
toui li pople testard
d'Empèri o de Reiaume, à la bèuta divino
de noste flume demoura sèmpre fidèu,
pèr la routo sacrado
que vous marco l'astrado,
vers nosti bàrri blound vous envenènt perèu,
ô mi fraire gardian, triounflant, plein de croio,
intrarès, ferre au poung,
dins moun vièi Avignoun,
lou sèr que de sant Jan brihon li fio de joio.
E lou mounde espanta, dins l'esplendèto niue
veiran, li pego abrado,
mouna voste escarrado,
e li chato long-tèms vous seguiran dis iue...
... Lis armo de ma vilo emé si clau daurado
sus soun rouge blasoun
coume voste penoun
de coulour de sang viéu e d'or soun tenchurado ...
Sout lou signe dou Rose e dou Biou, camarguen,
tastaran vosti bouco
lou vin de nosti souco,
e, per Prouvènço, o fraire nostre, brindaren..
E voudran lendeman li campano afougado
clanti quouro au galop
de vosti cavalot,
di bioulas dou Marquès se fara l'abrivado....
Piéi, davans lou Palais flamejant de belu,
un cop li jo coumpli e la festo acabade,
vendrès, vous abrivant pèr lou darrié salut,
fraire gardian, sus vosti cavalo enarcado,
vers lou pounènt, clina tres cop di ficheiroun,
per lou Rose e Mithra, li pouncho vermeialo...
Alor, coume autrifes li Papo d'Avignoun
pourgissènt la benedicioun pountificalo
au pople agenouia, aubouravon la man,
acatant de si rai de fio li bestio lèri
e li fier cavalie, lou soulèu trecoulant
de soun oustencié d'or benesira li ferrèi...

Lunèu, 11 de mars de 1928.

FARFANTELO.

RHODANIENS !

Rendez-vous en Avignon, du 16 au 24 juin, pour le
Congrès du Rhône et la III^e Fête du Rhône et du Génie
des Rhodaniens.

Et ainsi, nous ferons fraterniser nos sentiments et
nos intérêts, grâce à notre lien symbolique :

" LE RHONE "

RENDEZ-VOUS EN AVIGNON !

Quand l'été ouvrira des flamants migrateurs
les fleurs de lotus roses
et que sur les bords du Rhône
tout le long frémeront les joncs lisses (1)
lorsque se réuniront en ville papale,
de Genève à la mer
tous les peuples têtus
d'Empire ou de Royaume (2) à la beauté divine
de notre fleuve demeurés toujours fidèles,
par la route sacrée
que vous marque le destin,
vers nos remparts blonds vous acheminant aussi,
ô mes frères gardians, triomphants, pleins d'orgueil,
vous entrez trident au poing,
dans mon vieil Avignon,
le soir où de Saint Jean brillent les feux de joie (3)
Et la foule étonnée, dans la nuit resplendissante,
verra, les flambeaux étincelants,
monter votre bataillon,
et les jeunes filles longtemps vous suivront du regard..
... Les armes de ma ville avec leurs clés dorées
sur leur rouge blason
comme votre pavillon
de couleurs de sang vif et d'or sont teintées. (4)
... Sous le signe du Rhône et du Taureau, camarguais,
vos lèvres goûteront
le vin de nos souches,
et pour Provence, ô frères nôtres nous brinderons...
Et le lendemain les cloches enthousiastes voudront
carillonner lorsqu'au galop
de vos chevaux
des taureaux du Marquis se fera l'abrivade. (5)
Puis, devant le Palais flamboyant d'étincelles
une fois les tournois finis et la fête achevée,
vous viendrez, vous élançant pour le dernier salut,
frères gardians sur vos cavales cabrées,
vers le couchant incliner trois fois des tridents,
pour le Rhône et Mithra les pointes vermeilles. (6)
Alors, comme autrefois les Papes d'Avignon
accordant la bénédiction pontificale
au peuple agenouillé, élevaient la main,
enveloppant de ses rayons de feu les bêtes agiles
et les fiers cavaliers, le soleil
de son ostensor d'or bénira les tridents...

Lunel, 11 mars 1928.

(1) esparganèu — jonc, fleur symbolique du Rhône.

(2) Empire - Royaume — les marins du Rhône se servent du mot « empire » pour désigner la rive gauche et du mot « royaume » pour désigner la rive droite.

(3) — les gardians entreront en Avignon le soir du 23 juin

(4) — le drapeau des gardians de Camargue porte en lettres d'or sur fond rouge la fière devise « Toulouse et Avignon ! »

(5) Abrivade — arrivée dans une ville des sept taureaux destinés aux courses. Cette arrivée déclenche une lutte entre les cavaliers poussant les taureaux et les piétons tâchant d'empêcher leur entrée au cours d'une rapide galopade.

(6) Mithra — dieu Taureau. Or le Rhône a pour nom emblématique « Rouan » qui veut dire aussi : Taureau.

Grande Soirée de Gala à Avignon

pour préparer la III^e Fête du Rhône

Le Comité permanent des fêtes qui organise la III^e fête et le II^e Congrès du Rhône préludait à Avignon le samedi 25 février, à ces réjouissances et à ces assises par une splendide réunion à la Chambre de commerce. Le but de cette réunion était un formidable hommage à notre fleuve majestueux par l'une des personnalités les plus autorisées, M. Favre, de Genève, vice-président de l'U. G. R. pour la Suisse.

L'immense hall fut trop petit pour contenir l'affluence des Avignonnais empressés de saluer l'aurore des fêtes rhodaniennes. Signalons la présence de MM. Monis, préfet de Vaucluse ; Nouveau, maire d'Avignon, et son adjoint, M. Marseille ; le colonel Rogier, faisant fonctions de commandant d'armes ; G. Toursier, secrétaire général de l'Union générale des Rhodaniens ; des membres du Comité des fêtes ayant à leur tête, M. l'adjoint Daniel et M. Biron, directeur d'école, l'infatigable animateur du programme. Les associations félibréennes sont toutes représentées, ainsi que l'élite de la noblesse, de l'armée, de la bourgeoisie et du haut commerce.

M. le docteur Daniel, au nom de la ville, présente le conférencier et donne d'intéressants détails sur la fête de Tain-Tournon, du 4 juillet 1926, où fut célébré le centenaire du premier pont suspendu construit par Marc Seguin et où il fut décidé que les fêtes du Rhône se perpétueraient. La ville de Lyon recueillit cet héritage. Avignon est désigné comme siège de la 3^e fête et du 2^e congrès. Mais elle ne peut rien sans ses habitants, et c'est sur notre ville entière que le monde entier aura les yeux fixés. M. le docteur Daniel présente M. Favre, comme le premier de ces hardis navigateurs qui donnèrent, dans la descente du Rhône, l'exemple d'un admirable courage. Mais M. Favre, n'est pas seulement un sportif, c'est encore un lettré qui connaît et sait décrire les sites enchanteurs que baigne le Rhône.

M. Favre prend la parole et justifie par sa prose précise et poétique ce qui fut annoncé, il remercie d'abord le Comité permanent des fêtes et dit un mot aimable pour le créateur du mouvement rhodanien. Il montre le Rhône comme le fleuve historique et préhistorique de l'Europe et s'appuie sur une merveilleuse citation de Mistral. Il en fit trois fois la descente périlleuse et donne de son cours entier la description la plus imagée. Il entre dans les détails techniques du « film du Rhône », à l'aide de deux bateaux : celui de l'opérateur et celui des acteurs, et décrit les courants et contre-courants, avec les rapides de Pont-Saint-Esprit, où le courant atteint une vitesse de dix-huit à vingt kilomètres à l'heure. Route de pénétration de la civilisation méditerranéenne ; la prospérité passée des rhodaniens a vu l'axe de son commerce se déplacer ; le regret d'un passé brillant inspire le désir d'un avenir meilleur et il faut améliorer les voies de communication.

Après les remerciements du docteur Daniel au conférencier, à la ville d'Avignon et à ceux qui contribuent à l'éclat de cette fête le cours total du Rhône se réalise, aux yeux charmés de l'assistance, en un film grandiose, poétique, évocateur, depuis la Suisse, berceau du Rhône, jusqu'à

la mer. Les merveilleux sites d'Avignon et de la région suscitèrent d'enthousiastes applaudissements.

La musique anima cette séance inoubliable. La Symphonie avignonnaise, sous la direction si experte de son chef, M. Péliissier, donna de splendides fantaisies sur **Mireille** et **L'Arlésienne** ; M. Beillon, le pianiste brillant et apprécié souligna harmonieusement le déroulement du film. Trois artistes de notre première scène ajoutèrent l'attrait de leur talent : M. Parenty, dans **Pensées d'automne** et **Petit navire** finement détaillés ; Mlle Daurian interprétant avec science et charme l'air du Prophète dans **Hérodiade**, et la prière de **La Tosca** ; enfin M. Marni a été très divertissant dans son répertoire.

C'est sous l'impression d'un profond enthousiasme que prit fin cette soirée au cours de laquelle chacun sentit s'intensifier l'amour pour le grand fleuve et pour notre chère cité qui le domine du haut de son majestueux Rocher des Doms.

D'Avignon...

Le Comité chargé de l'organisation des fêtes rhodaniennes a été reçu chez le marquis Baroncelli de Javon aux Saintes-Maries pour régler au mas de l'Amarée, les détails de la fête provençale des 23 et 24 juin prochains.

M. de Baroncelli avait invité à cette réunion M. Bérard, capitaine de la « Nation Gardiano », et M. Coutton, trésorier.

De nombreux gardians sont venus par la suite se joindre à ces invités.

Le Comité des Fêtes a été reçu d'une façon grandiose par le marquis qui a tenu à faire les honneurs de son mas, de sa manade, et à présenter ses taureaux les plus réputés et ses chevaux les plus fameux.

À la fin du repas, les grands traits des fêtes ont été étudiés. Disons tout de suite que ce projet, en particulier l'abrivado en Avignon, rêve caressé par tous les gardians depuis plus de 40 ans, a soulevé, dès qu'ils en ont eu connaissance dans la Nation gardienne, un enthousiasme sans fin.

Les gardians qui viendront en Avignon et qui seront au nombre de 25 au moins, accompagnés de 25 provençales, doivent en ces deux jours rivaliser d'ardeur pour donner des jeux et des réjouissances absolument inédits.

Le travail des taureaux en ferrage sera réalisé suivant le mode antique par une équipe de trois gardians à cheval et avec tout le cérémonial des grandes réjouissances provençales.

BUFFET GARE AVIGNON

- Repas à prix fixe et à la carte -
Service à toute heure, Cuisine soignée
Cave renommée des meilleurs crus

CHARRANDIER Louis, Concessionnaire

III^{ME} FÊTE DU RHONE ET DU GÉNIE DES RHODANIENS
ET
II^{ME} CONGRÈS DES INTÉRÊTS RHODANIENS
à AVIGNON, du 16 au 24 Juin 1928

Organisée par

Le Comité permanent
des Fêtes d'Avignon

Siège à l'Hôtel de Ville
o o o o Avignon.

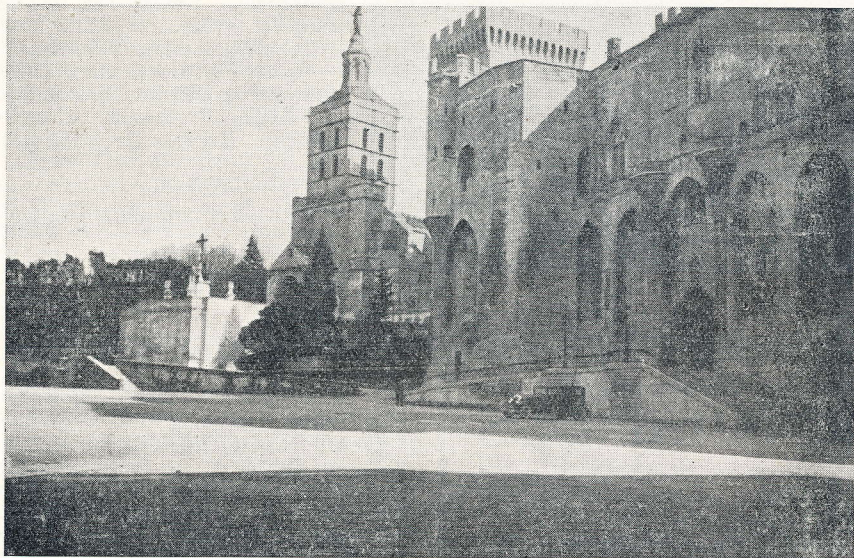


Photo G. Toursier

Sous le patronage de l'U. G. R.

Avec le concours
de toutes les ASSOCIATIONS
et de la Population Avignonnaise :

« Pour toutes les gloires
et toutes les fortunes des
Pays rhodaniens. »

Avant-Programme (non arrêté)

- Sam. di 16.** — Réception des Congressistes. — Ouverture du Congrès et des diverses expositions. — Réception de la Garde Républicaine. — Concert par la Garde Républicaine.
- Dimanche 17.** — Congrès. — Présentation des congressistes aux autorités. — Défilé allégorique. — Offrande rituelle au Rhône. — Manifestations nautiques. — Banquet. — Concert par la Garde Républicaine.
- Lundi 18.** — Visite de la Ville. — Excursion. — Cour d'Amour. — Concours musical (exécution des morceaux primés) ; Lecture des Poèmes du Concours littéraire.
- Mardi 19.** — Excursion. — Visites aux divers salons et expositions. — Bals populaires.
- Mercredi 20.** — id.
- Jeudi 21.** — Fête sportive. — Concerts musicaux.
- Vendredi 22.** — Distribution des Prix des concours. — Bal populaire.
- Samedi 23.** — Salon Rhodanien. — Prix. — Réception des gardians. — Pégoulade (retraite aux flambeaux provençale, avec gardians, tambourinaires et farandoleurs. — Concerts.
- Dimanche 24.** — Aubade par les Tambourinaires. — Fête Gardiane (abrivade) ; arrivée des toros en liberté, ferrade, jeux équestres régionaux. — Bal Mireille dans la salle de l'Hôtel de Ville.
- NOTA. — L'horaire sera précisé au fur et à mesure de l'organisation des différentes manifestations ; les concerts auront lieu le soir à 21 heures.

II^e Congrès du Rhône de l'U. G. R.

Notre deuxième Congrès du Rhône aura lieu à Avignon, en juin, à l'occasion de la troisième Fête du Rhône.

Y sont cordialement invités, tous les rhodaniens, Suisses et Français, les Villes, les Chambres de Commerce, les Associations diverses, les Académies, les écrivains et les artistes — et aussi les étrangers à nos régions, s'intéressant à notre programme.

Que chacun se prépare à y apporter, avec sa bonne volonté, des idées, des projets et des propositions. Les congressistes qui auront des rapports ou des suggestions à présenter, sont priés de les déposer au moins quinze jours à l'avance, à la Commission spéciale du Congrès, à l'Hôtel de Ville, à Avignon, ou au Secrétariat général de l'U. G. R., à Tournon-Tain (Drôme).

NOTA. — Toutes réserves sont faites sur les sujets présentés, qui pourront être rejetés par la Commission d'examen.

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde, tout le monde
Sur le pont d'Avignon,
Tout le monde danse en rond.

Rhodaniens de toutes les Régions !!

RENDEZ-VOUS à la Fête de la grande famille rhodanienne, à AVIGNON.

COMITÉS DE LA III^{ME}



Cliché Châteauneuf

COMITÉ DES CONCOURS

NOS CONCOURS

Pour faire éclore des talents !

La troisième grande Fête du Rhône et le deuxième Congrès Rhodanien, tiendront leurs assises à Avignon du samedi 16 au Dimanche 24 juin 1928. Le Comité des Fêtes de la Ville d'Avignon, chargé de l'organisation de ces manifestations, a tenu à réaliser dans leur ensemble tous les buts que poursuit, par sa devise généreuse, l'Union Générale des Rhodaniens.

C'est la raison pour laquelle il a organisé tout d'abord l'ensemble des concours et expositions rhodaniens de son programme.

DANS NOS CONCOURS NE SONT ADMIS QUE LES PERSONNES NÉES OU HABITANT DANS LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ou CANTONS SUISSES BAINÉS PAR LE RHONE

Pour les conditions des concours, s'adresser au Comité permanent des Fêtes, à l'Hôtel de Ville, à Avignon

I. — CONCOURS D'APPRENTISSAGE

Ce concours se subdivise en deux groupes :

1. Les apprentis âgés de moins de 16 ans au 1^{er} janvier 1928 ;
2. Les jeunes ouvriers âgés de moins de 18 ans à la même date.

De nombreux prix en espèces leur seront attribués qui sont dus à la générosité de l'Union Générale des Rhodaniens, à la Direction de l'Enseignement professionnel dépendant du Ministère de l'Instruction publique, et à des personnalités ou des firmes industrielles ou commerciales qui ont tenu à l'aider à doter de prix nommément désignés ou non ce concours rhodanien d'apprentissage.

Bureau du Comité. — Président : M. Guigue, Inspecteur Régional de l'Enseignement technique ; Vice-Présidents : M. Poirson, industriel, ancien élève de l'École Polytechnique, vice-président de la Chambre de Commerce ; M. Jourdan, Directeur honoraire d'École primaire supérieure, Commissaire Général de l'Exposition Vauclusienne du Travail.

Rang du haut : M. PELISSIER, D^r de la Symphonie Avignonnaise, 11, rue Collège de la Croix. — M. VERNET, Industriel. — M. Jean-Pierre GRAS, Sculpteur. — M. CALLAMAND, Conseiller Municipal, Président de Avignon Trompette.

Rang du milieu : M. MARINI, Industriel en Vêtements. — M. le Baron LE ROY, Viticulteur, Château-neuf du Pape. — M. BERGER, Représentant en grains, Chef de l'Union Musicale. — M. HERMITTE, Industriel, Menuiserie en gros. — M. GALIBERT, Industriel en T. S. F., Ingénieur E. P. — M. ROUX-RENARD, Artiste-Peintre.

Rang du bas : M. DELEUTRE, Représentant de Commerce, D^r de l'Union Musicale. — M. ZACHARWICZ, Professeur d'Agriculture. — M. GAUD Charles, Membre de la Commission de Surveillance de l'École Nationale de Musique, Industriel en chaussures. — M. CESARI, Officier supérieur en retraite, Président de la Société littéraire Benoit. — M. VIAN, Huissier, membre de la Société littéraire. — M. EUVRARD, Fonctionnaire en retraite, membre de l'Académie de Vaucluse.

Présidents et Vice-Présidents de Groupe. — 1^{er} Groupe (Bâtiment) : Président : M. Ruvenhorst, Entrepreneur de Travaux Public, Adjoint au Maire d'Avignon, Vice-Président du Syndicat des Entrepreneurs de Travaux Publics de France ; Vice-Président : M. Hermitte, Entrepreneur de Menuiserie. — 2^{me} Groupe (Décoration et Mobilier des habitations) : Président : M. Sicard (des Etablissements Berton et Sicard), Président de la Fédération Métallurgique Française ; Vice-Président : M. Valentin, Architecte Diplômé, Architecte des Monuments historiques. — 3^{me} Groupe (Industrie Mécanique) : Président : M. Paillier, Ingénieur (A. M.), Ancien Président du Tribunal de Commerce, Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique ; Vice-Président : M. Monnier, Industriel, Ingénieur (A. M.). — 4^{me} Groupe (Série Artistique) : Président : M. Montagné, Artiste Peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts d'Avignon ; Vice-Président : M. Girard, Archiviste Paléographe, Conservateur du Musée Calvet, Sous-Directeur de l'École des Beaux-Arts d'Avignon.

II. — CONCOURS LITTÉRAIRE

Bureau. — Président d'Honneur : M. Aubanel, Président de l'Académie de Vaucluse ; Président : M. Sezary, Président de la Société Littéraire Benoit ; Vice-Présidents : MM. Bernard, Président du Flourège et Clamon, membre de l'Avignounenco ; Secrétaire : M. F. Euvrard, membre de l'Académie de Vaucluse ; Liaison : M. Berard ; Assesseurs : Mlle Dibon, membre du Flourège ; MM. Paul Manivet, Vice-Président de l'Académie de Vaucluse ; Vailland, Conseiller Municipal, Professeur à l'École Normale de Garçons ; Vian, Vice-Président de la Société Littéraire Benoit ; Berard, Secrétaire Général de l'École Palatine ; Boissin, Membre de l'Académie de Vaucluse ; Berger, membre de l'Avignounenco.

Le Jury a été constitué comme suit :

Langue Française. — MM. Jean-Théodore Aubanel, Président de l'Académie de Vaucluse ; Paul Manivet, Vice-Président de l'Académie de Vaucluse ; Pierre Boissin, trésorier de l'Académie de Vaucluse ; Gaston Sezary, Président de la Société Littéraire Benoit ; Pierre-Carlo Vian, Vice-Président de la Société Littéraire Benoit ; Isidore Bérard, Secrétaire de l'École Palatine.

Langue Provençale. — MM. Marius Jouveau, Capoulié du Félibrige ; Valère Bernard, ancien Capoulié du Félibrige ; Docteur Pansier, Président de l'Avignounenco ; Alfred Dumas, Agrégé de l'Université, membre de l'Avignounenco.

ÊTRE MEMBRE DE L'U. G. R. : c'est faire un beau geste de solidarité ; c'est un acte de foi généreux :
« Pour toutes les gloires et toutes les fortunes des pays rhodaniens !! »

FÊTE DU RHONE

Rang du haut : M. RIVA, Vice-Consul d'Italie. — M. le Commandant BARRAFORT, délégué de l'Armée. — M. le Docteur REMY-ROUX. — M. TEYSSIER, Directeur de l'Intermédiaire Forain. — M. Lucien LOMBARD, Commerçant, rue des Infirmières. — M. MARTIN, Conseiller Municipal.

Rang du bas : M. BIRON, Secrétaire Général du Comité Permanent des Fêtes. — M. le Docteur DANIEL, 1^{er} Adjoint au Maire d'Avignon. — Mlle de BARONCELLI-JAVON. — Mlle Henriette DIBON (Farfentello). — M. PELISSIER, Agent d'Assurances, Président du Comité Permanent des Fêtes. — M. BERNARD, Président des « Bucherons ».

Nous regrettons de ne pouvoir donner dans ces groupes tous les membres du Comité, plusieurs n'ayant pu répondre à l'appel du photographe.



Cléme Cnateaneuf

COMITÉ DES FÊTES

Concours littéraire en langue française, en langue provençale, en langues rhodaniennes puisque tous les patois, et dialectes, y compris le Valaisien, y seront admis, et qui comprendra 4 divisions :

1^{re} Division. — En langue française, une poésie sous la forme d'un poème à forme fixe ou autre, ne dépassant pas 100 vers: — 2^e Division. — En langue française en prose sous forme de récit, nouvelle, ne dépassant pas 300 lignes. — 3^e Division. — En langue provençale : poésie, poème à forme fixe en l'un des dialectes parlés dans les cités rhodaniennes, maximum 100 vers. — 4^e Division. — En langue provençale en prose : conte, nouvelle ou récit en l'un des dialectes rhodaniens d'un maximum de 300 lignes.

III. — CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE

1^{re} Division. — Composition d'une pièce symphonique pour orchestre. — 2^e Division. — Composition d'une pièce, suite ou ouverture de concert pour harmonie. — 3^e Division. — Une mélodie pour piano et chant, avec liberté pour les concurrents soit de composer les paroles, soit de prendre un poème quelconque. Prix très intéressants.

IV. — SALON DES ARTISTES RHODANIENS

Chapelle du Lycée. — Œuvres de tous les artistes rhodaniens. — A ce Salon annuel et ambulant, sera attribué un grand prix et des diplômes.

NOUS DEMANDONS, BIEN CORDIALEMENT, A TOUS LES RHODANIENS ET PARTICIPANTS les concours divers du Salon Rhodanien et de l'Exposition, de nous faire l'honneur de s'INSCRIRE COMME MEMBRES de L'U. G. R. (cotisation 10 fr. pour la France et 20 fr. pour la Suisse). — Ainsi, ils feront un ACTE DE SOLIDARITÉ et de FOI POUR TOUTES LES GLOIRES ET TOUTES LES FORTUNES DES PAYS RHODANIENS.

Adresser les demandes et Cotisations de Membres de l'U. G. R. : à M. A. JABOULET, à Tournon. C/c postal : LYON 310-79.

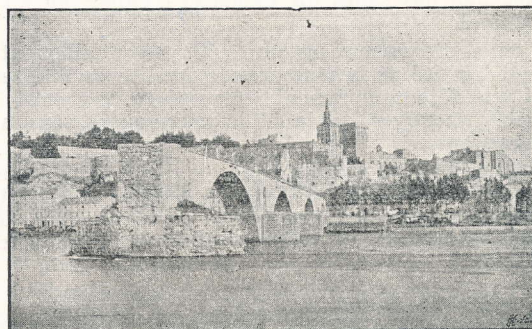
Cette revue est servie gratuitement à nos membres, uniquement, en dehors de notre propagande générale. — Un joli insigne : « Le Rhône vers le Soleil », est vendue, 9 fr. 50, à part.

V. — EXPOSITION DES PRODUITS RHODANIENS

Ainsi du premier coup, la ville d'Avignon réalise tous les buts de l'Union Générale des Rhodaniens.

LE CONGRES qui se tiendra à Avignon discutera cette année-ci de questions diverses extrêmement importantes.

M. Herriot, dans le magistral discours qu'il a prononcé au cours du banquet du 4 septembre, à Lyon, avait laissé percer le désir que l'Union Générale des Rhodaniens se préoccupât de l'utilisation agricole de la Camargue. Tout heureux de mettre, parmi les autres, cette question à l'étude pour être agréable au Ministre, le Comité d'Avignon l'a inscrite à l'ordre du jour du Congrès et plusieurs orateurs se feront entendre, qui traiteront la question, les uns dans le sens



AVIGNON — Le pont St-Benezet

que préconise le Ministre, les autres dans un sens opposé, désireux, en poètes qu'ils sont, de conserver à la Camargue ce charme pittoresque et cet aspect sauvage qui, disent-ils, est inégalable dans le monde entier.

Nous publions ci-contre, la photographie du comité ainsi que l'ensemble des diverses sous-commissions qui s'occupent des cinq concours ou expositions ; leur nombre et la qualité de ceux qui ont apporté leur concours démontrent combien Avignon a pris au sérieux la tâche qui lui a été confiée, et combien tous, commerçants et industriels, poètes, peintres, lui marquent de l'intérêt.

Mais à cela ne se borne pas l'activité des Avignonnais ; pour égarer ce substratum de choses sérieuses, ils désirent que la grandeur du génie rhodanien se manifeste par quelque chose de plus accessible à la masse des individus ; c'est

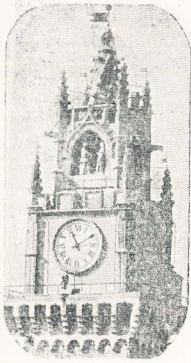
pourquoi ils nous convient à une semaine entière de réjouissances et de fêtes.

*
**

ANALYSE DU PROGRAMME de la FETE

Ces fêtes débiteront par l'audition de la Musique de la Garde Républicaine.

Elle se fera entendre le samedi soir et le dimanche soir aux Allées de l'Oulle qui seront aménagées à cet effet.



Tour de l'Horloge de l'Hôtel-de-Ville

Dans l'après-midi l'offrande rituelle au Rhône se réalisera dans des conditions particulièrement intéressantes, car les organisateurs utiliseront pour cela, le vieux pont St.-Bénézet.

Les jeunes reines venues de toute la région rhodanienne, seront massées vers le garde-fou du pont St.-Bénézet. A l'appel du nom de leur ville, proclamé par 4 hauts parleurs, les jeunes filles pénétreront sur un praticable naturel d'où elles seront vues par la foule entière ; elles offriront leurs fleurs au Rhône, cependant que des enfants, guidés par les jeunes filles du corps de ballet de l'Opéra Municipal, danseront sur le vieux Pont, la ronde du pont d'Avignon. Des danses classiques, en harmonie avec

la cérémonie, compléteront cette cérémonie en hommage au Rhône.

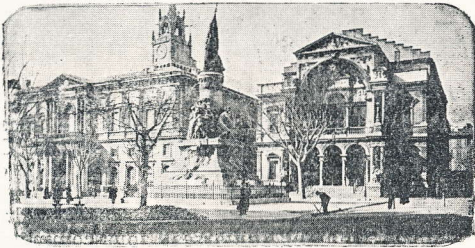
Puis ce sera le défilé en automobiles décorées dans Avignon : toutes les villes de la région rhodanienne seront représentées dans ce cortège.

Un char allégorique des produits rhodaniens. Pour Avignon, le vieux char des maraichers de Saint-Eloi, sortira après plus de 20 ans d'absence ; il est traîné par 12 chevaux de même couleur brillamment harnachés à la mode ancienne.

Le lundi à l'occasion du couronnement des lauréats des concours littéraire et musical, la reconstitution d'une cour d'amour, telle qu'elle se pratiquait au XVII^e siècle sera réalisée dans une des salles du Palais des Papes, ou au Théâtre municipal.

La ville d'Avignon est une ville essentiellement sportive, aussi il a été de la plus grande facilité de réaliser pour le jeudi une fête uniquement consacrée aux sports. Toutes les sociétés sportives de la Ville convoquées, ont apporté des suggestions.

Enfin une manifestation équestre due à l'initiative d'une société particulièrement brillante en Avignon : « L'Étrier », comportera un carrousel, une course au mannequin, des présentations d'obstacle en hauteur et en largeur effectuées



L'Hôtel de Ville et le Théâtre d'Avignon

par 1, 2, 4 et 8 cavaliers à la fois. Enfin une présentation par les brillants cavaliers du 7^e régiments de Spahis d'Orange.

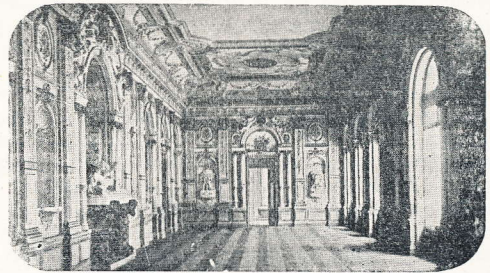
Le samedi soir, après la réception officielle des gardians : la Pégoulade ou la retraite aux flambeaux proven-

çale, avec le concours des gardians et de leurs provençales en croupe, des tambourinaires, des farandoleurs.

Le samedi et le dimanche suivant seront entièrement réservés aux Fêtes provençales et gardianes. Nous pouvons dire que pour ceux qui ignorent ces belles manifestations gardianes, ils auront l'occasion de voir se dérouler dans leur intégralité la totalité des jeux provençaux, tels qu'ils sont conservés dans la Camargue depuis leur origine.

Le dimanche matin, l'abrivado sera réglée de la façon suivante : Pour ceux qui ignorent ce qu'est l'abrivado, disons tout de suite que cela consiste dans le transport en liberté des taureaux d'un point à un autre, ces taureaux étant uniquement encadrés par leurs gardians à cheval ; ce spectacle ne présente d'ailleurs aucun danger, les taureaux groupés sont d'une docilité extrême ; leur présence dans la rue et sur la place principale d'Avignon sera d'une originalité particulière.

Le Marquis de Baroncelli-Javon se rendra à cheval suivi de ses gardians à la Mairie d'Avignon, où, après une coupe de champagne, il redescendra la rue de la République, ayant à sa droite l'Adjoint au Maire de la Ville et à sa gauche un officier de la garnison. Ils iront chercher les taureaux qui se trouveront parqués à proximité de l'entrée du Boulevard Saint-Ruf. Puis les taureaux encadrés par les gardians à cheval précédés du Marquis et de sa suite, s'engageront dans la rue de la République, gagneront la place du Palais où ils seront dirigés vers le corral aménagé à cet effet. C'est là que la Fête provençale se déroulera.



Le Foyer

Un cortège de 25 provençales entrera dans l'arène, chacune portant des fleurs, puis les 25 gardians au galop se rangeront près d'elles, les prendront en croupe, et feront le tour de l'arène, cependant qu'elles jeteront aux assistants les plus délicates fleurs de la Provence.

Le soir un bal clôturera ces réjouissances. Il sera placé sous le patronage de la grande Provençale Mireille, que, chantre immortel de la Provence : Mistral, a célébré dans son splendide poème.

Grands Vins des Côtes du Rhône

LÉON REVOL

Propriétaire, à TAIN (Drôme)

Vignobles à l'Hermitage - Crozes-l'Hermitage

CROZES (Clos de Fabry)

NOTES & AVIS

A NOTRE PRÉSIDENCE D'HONNEUR

Nous sommes heureux de remercier ici nos deux nouveaux présidents d'honneur : M. Edmond Chaix, président du T. C. F. et M. Francisque Regaud, président du C. A. F., qui ont bien voulu apporter le nouvel appui de leur autorité aimable à notre œuvre généreuse.

Nous leur souhaitons la meilleure bienvenue, et les assurons de notre vive reconnaissance.

Le Bureau.

UN RECUEIL DE VIEILLES CHANSONS

et de Contes Anciens des Pays du Rhône

Pour donner une bonne suite au vœu présenté à notre Congrès du Rhône de Lyon par notre dévoué collègue, M. Charles Fauris, de Lyon, nous adressons à tous les rhodaniens de bonne volonté, un pressant appel : pour qu'ils veuillent bien recueillir autour d'eux ... auprès des bons vieux —, et reconstituer au besoin, tous les contes anciens et les vieilles chansons (avec ou sans musique) de nos régions rhodaniennes suisses et françaises.

Nous veillerons à en faire une édition soignée ; et ainsi nous sauverons de l'oubli ces précieux souvenirs du temps passé.

COTISATIONS

Nous informons nos collègues dont la cotisation ne sera pas payée à la fin mars courant, que notre trésorier leur fera présenter, dans le cours du mois d'avril, leur quittance de membre. — La Cotisation ainsi recouvrée, sera augmentée des frais de poste (Décision du Conseil d'Administration en date du 29 Janvier 1928).

Nous les prions de faire bon accueil à ce recouvrement et les informons, que, dès qu'il sera rentré, ils recevront leur carte individuelle de Membre.

L'INSIGNE DES MEMBRES DE L'U. G. R.

Notre Conseil d'Administration, dans sa séance du 29 Janvier a décidé de créer un insigne.

Cette pièce d'art a été confiée aux Etablissements Augis, de Lyon, elle reproduit notre « Rhône vers le Soleil » du sculpteur Léopold Renard.

L'insigne en métal patine bronze est cédé à nos membres, franco-poste recommandé, au prix de 9 fr. 50.

Patine vieil argent, à 10 fr. 50 ou en argent : 21 fr.
En Vermeil : 30 francs.

Les insignes en argent ou argentés sont réservés aux Membres du Conseil d'Administration et aux Collaborateurs et amateurs qui se seront distingués par leur dévouement à l'U. G. R.

Les insignes d'or sont réservés aux Présidents, Vice-Présidents et aux membres du Bureau.

Nos collègues qui désirent recevoir leur insigne, sont prié d'en adresser le prix, à Monsieur A. JABOULET, trésorier de l'U. G. R. C/c Lyon 310-79, avec l'indication du numéro de leur carte de Membre, et leur adresse très lisible.

« L'OR DU RHONE » n'est servi — en dehors de la propagande générale de l'U. G. R. — qu'aux seuls membres de l'U. G. R. — (Cotisations : minimum 10 francs pour les français ; minimum 20 francs pour les Suisses. — Trésorier : M. A. JABOULET, Compte chèque postal Lyon 310-79. — Chèques de banques à M. A. JABOULET, trésorier de l'U. G. R., rue Davity, Tournon (Ardèche).

UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS

Souscription Spéciale

Souscription ouverte, pour doter de prix convenables nos concours d'émulation entre rhodaniens, français et suisses (littérature, composition musicale, beaux-arts et arts décoratifs ; apprentis et jeunes ouvriers) : Concours pour faire éclore des talents et perfectionner la production de tous travaux, et qui auront lieu pour la première fois à l'occasion du CONGRES du RHONE et de la III FETE DU RHONE ET DU GENIE DES RHODANIENS, à AVIGNON, du 16 au 24 Juin. Notre Union de création trop récente et donc pas encore assez riche, justifie ainsi la nécessité de cette souscription, pour laquelle elle se recommande à toutes les bienveillantes générosités.

Souscriptions reçues

Certaines de ces souscriptions ont des affectations spéciales au gré du souscripteur

MM. :

Dr Carles, Président de l'U. G. R.	100	»
P. Rosanne	100	»
G. Toursier	100	»
Alfred Guerin, Valence	100	»
Madame Fournier-Terrassier, à Tain	200	»
Le Crédit Lyonnais, Valence	200	»
Paul Cuminal, ancien conseiller municipal et adjoint au maire de Lyon	100	»
Rougon, éditeur de musique, Lyon	500	»
Paul Loubet, Montélimar	100	»
Charles Fauris, Lyon	100	»
Joseph Fenestrier, Romans (Unic)	200	»
Jean Deydier	100	»
Compagnie P.-L.-M.	500	»
Mossant, Vallon et Argod	200	»
Auguste Lumière, Lyon	100	»
Direction de l'Enseignement technique à l'U. G. R. (Ministère de l'Instruction publique) : Vingt prix d'honneurs et deux boîtes d'outillage pour les concours d'apprentissages et jeunes ouvriers (valeur 5000 fr.)		
Syndicat des Entrepreneurs de Travaux publics de France, à Paris	500	»
Entreprise Ruvenhorst et Humbert, à Avignon	500	»
Société des chaux et ciment Valette-Vallard Frères et Cie, à Cruas	200	»
Etablissements Poliet et Chausson, fabricants de chaux et ciment	50	»

Maison Soulier, Société de Carrelages, à Avignon	50 »
Groupe Vauclusien de l'Artisanat Français	150 »
Société des Ardoisières de Renazé (La Gauterie)	
Comète Régional des Arts appliqués, Marseille ...	300 »
Guilhon et Barthélemy, à Avignon	200 »

Nos concours d'Avignon, sous la direction des Commissions et Sous-Commissions composées de techniciens distingués, ont déjà reçu un Grand nombre de compétiteurs. Ils auront le plus beau succès.

Les futures Fêtes du Rhône

Elles auront lieu :

En 1929 à Genève ;

En 1930 à Arles, à l'occasion du centenaire du Grand Frédéric Mistral.

(La ville de Valence, par une lettre très aimable de son maire, M. Perdrix, sénateur, adressée à M. le Docteur Morizot, maire d'Arles, a bien voulu, dans cette circonstance Mistralienne, se désister de son tour de tenir la « Fête du Rhône » en 1930 en faveur de la cité romaine. Voilà un beau geste de fraternisation rhodanienne. Merci Monsieur Perdrix. Et vivent Arles et Valence ! Gloire au grand Mistral !!

En 1931 à Valence.

En 1932 à Vienne.

Nous croyons que c'est Marseille — nouvelle ville et capitale du Rhône — qui aura l'honneur d'emporter le Drapeau de la fraternisation rhodanienne, en 1933.

LES REINES DES PAYS DU RHONE

Les villes petites et grandes qui désirent se faire représenter à la III^e Fête du Rhône, à Avignon, par leurs jeunes reines qui doivent y faire l'offrande traditionnelle de fraternisation à notre vieux fleuve, sont priées de se préparer dès à présent :

Elles ont, si ce n'est fait, à élire leur reine ou à la faire élire par des groupements locaux ; et à s'entendre avec ceux-ci pour leur envoi, au nom de la ville. Deux demoiselles d'honneur par ville seront admises avec la reine.

Les Groupements, Membres de l'U. G. R. ou le devenant (1), peuvent obtenir de leur ville la délégation nécessaire.

Les villes sont dès à présent invitées à envoyer, en plus d'une délégation officielle, cette délégation de la jeunesse et du travail de leurs vaillantes populations.

Prière d'adresser toutes communications à ce sujet : au Comité des Fêtes, à l'Hôtel de Ville, à Avignon..

(1) Adresser l'adhésion au Trésorier de l'U. G. R. : M. A. Jaboulet, à Tournon-sur-Rhône.

LA MATELOTTE

Cette recette a été trouvée, le jour de sa mort, dans la poche de Jean GABIN, grand garçon ou chef de cuisine des Grands Equipages du Rhône.

Air: Gais Enfants de Bacchus.

Pour graver dans l'esprit la divine recette,
J'ai mis la prose en vers et les vers en chanson :
On se foure bien mieux un couplet dans la tête,
Et c'est en fredonnant qu'on garde la leçon.

Amis, des bons morceaux chantons la matelotte,
Au parfum du laurier, au vin, à l'échalote,
Aux poissons les plus fins pour elle extraits des flots:
Invention des Dieux, œuvre des matelots !

D'abord pour commencer retroussons notre manche,
Eventrons un brochet, une anguille, un carpeau,
Un chavasson bien gras, une truite, une tanche,
Et n'oublions jamais le succulent barbeau !

Nous allons, au moyen du couteau de cuisine,
Diviser chaque pièce en tronçons gros un peu ;
Puis nous les roulerons dans la fleur de farine
Pour les précipiter dans la friture en feu !

Notre poisson est frit, changeons de casserole,
Mettons, pour faire un roux aux flocons écumeux,
Beurre frais, poivre, sel, un oignon qu'on rissole,
Farine pour lier et, pour sauce, vin vieux !

De hauts-goûts parons-la comme on pare une belle,
D'un bouquet de persil, d'une branche de thym !
De laurier, de girofle, un fragment de cannelle
Et le verre de rhum enflammé sur le vin !

Pendant que le ragôut nous parfume et mijotte,
Coupons bien carrément quelques tranches de pain,
Avec soins, grillons-les au fond d'une cocotte
Quand le beurre pétille et dans un tour de main.

Sur le pain bien doré, frottons une échalote
Et rangeons-le par tranche au milieu d'un plat creux
Puis baignons le poisson dans le vin qui clapotte,
Pour lui donner le ton et le goût savoureux.

C'est le couronnement : Amis ! Quoi qu'il arrive,
Versons le met sacré dans le plat aux croûtons,
Répondons sur son sein quelques gouttes d'olive
Et pressons sur ses flancs le jus de deux citrons.

Serrières, 20 novembre 1864.

Jean-Simon Boissonnet,
Ex-horloger du Roi.

Dédiée à M. Cadet OLLIER,
premier matelottier de France.

GRANDS VINS DU RHONE

Jules COURBIS

0000 Tournon-sur-Rhône 0000

ENTREPOSITAIRE

des Bières de la Brasserie de Vézélise (Lorraine)

LE MUSÉE DU RHÔNE

□ □

RAPPORT de M. Louis FAVRE au Congrès de Lyon (3 Septembre 1927.)

A Madame Fournier-Terrassier, qui, la première eut l'idée de créer le Musée du Rhône.

En 1928, descendant pour la première fois le Rhône dans un mauvais bateau de pêche, nous nous imaginions rencontrer quelqu'une de ces rigues chantées par Mistral. Bien en amont de Lyon, à Vertrieu, nous vîmes encore passer une sapine halée par quatre charolais harnachés de cuir, de pompoms et de grelots.

Mais plus bas, écarquillant nos yeux, nous cherchâmes en vain d'autres sapines. Il n'y en avait plus et nous dûmes nous contenter de relire le poème du Rhône en songeant aux navigations disparues.

Aujourd'hui, même le bateau de Vertrieu n'existe plus et surtout sur les bords de l'« eau longue » les broussailles recouvrent les chemins de halage, battus jadis par les fringants équipages remorquant de Seyssel en Arles et d'Arles à Seyssel capitanes, civadières, penelles et savoyardes, malgré brouillards, écueils, remous et le pont St-Esprit justement redouté. Remarqueurs, toueurs et chalands les ont détrônés, mais leur tour viendra et bientôt sans doute nous verrons sur le Rhône des bateaux sans cheminée actionnés par des moteurs à huile lourde, et, sur la berges, des tracteurs électriques halant les barques de fer. C'est ainsi que, de siècle en siècle, la navigation rhodanienne revêt des formes nouvelles.

Mais le fleuve lui-même ne reste pas éternellement pareil. Les hommes ont beau l'endiguer, il finit toujours par suivre les chemins qu'il préfère. Dans la Chautagne, il ronge et affouille ses rives et l'on voit de grands arbres tomber dans ses eaux torrentielles. Plus loin, dans la zone qui contourne l'île des Marquises, les mottes de terre s'écroulent l'une après l'autre, détachés par les tourbillons. Enfin, en combien

de points n'avons-nous pas perçu cet étrange grésillement, pareil au bruit de la friture dans la poêle, que produit l'entrechoc des galets et des grains de sable roulant vers la mer. Tous ces matériaux se déposent bien quelque part. Une partie comble peu à peu les bras morts, une autre ajoute aux îles, une autre encore exhausse lentement le lit du fleuve la dernière enfin prolonge en mer les plaines de la Camargue.

Cet incessant travail des eaux est plus sensible encore dans le Valais, ce berceau du Rhône. Du glacier d'où il émerge d'une grotte aux teintes d'aigue-marine au Léman dont il ternit les eaux bleues, il glisse rapide, grossi sans cesse de torrents nouveaux. Contenu par des digues, il les crève parfois, ou bien, brusquement envahi par de vastes coulées de pierres et de boue, se creuse un lit imprévu.

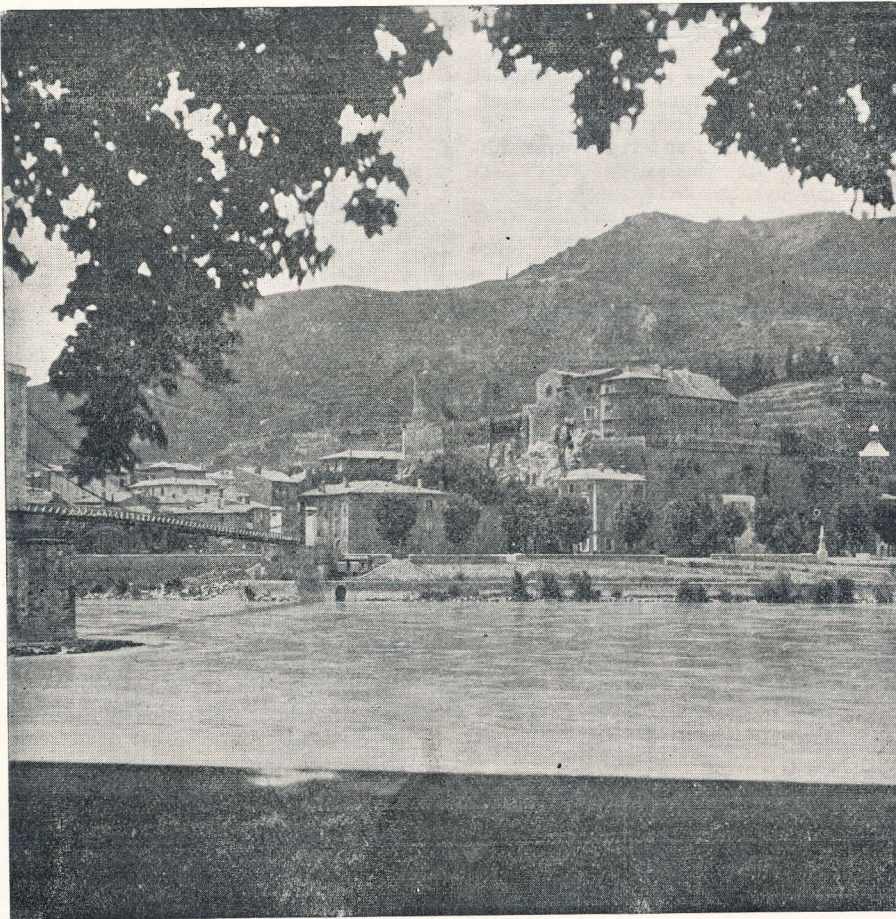
Tout ce lent travail des eaux modifie insensiblement les aspects des paysages rhodaniens. D'autres éléments, purement humains ceux-là, contribuent encore à ces changements. Ici s'élève un pont, là une digue, un quai, plus loin un monument se dresse qui ajoute à la beauté d'une ville, des arbres s'élèvent, d'autres meurent.

Fixer ces visages du Rhône aux diverses périodes de l'histoire, restituer les formes disparues de la navigation, rendre sensible l'ancienne vie marinière, tel serait le but du musée que nous voudrions installer dans les salles du château de Tournon.

Ce musée du Rhône, nous l'imaginons divisé en plusieurs sections. Nous aurions par exemple :

Une salle dédiée à Lenthéric qui présenterait un relief du Rhône, des profils, des cartes, figurant le fleuve aux temps préhistoriques et historiques, des modèles de digues, de ports, de barrages.

Une salle dédiée à Marc Seguin consacrée aux ponts, ceux des frères pontifes, ceux de pierre, de béton, et ces ponts suspendus qui sont les plus nombreux sur le fleuve. Et l'on n'oublierait pas les ponts romains dont on voit encore les



LE CHATEAU DE TOURNON

Phot. G. Toursier

piles à Vienne en eaux basses et sur la berge de Trinquetaille.

Une salle dédiée à Mistral qui évoquerait la vie maritime. Les bateaux d'abord : pirogues de l'homme primitif, barques romaines, utricules, fustes, penelles, seysselandes et sapines, jusqu'à l'humble barcot, fait de trois planches calfatées de mousse. Puis les instruments de navigation, calaumes, harnais de halage, cabestans, timons, fanaux, agoutiaux, croix de poupe. Enfin, les marinières dont les portraits et les écrits serviraient de vivante illustration au poème du Rhône.

Certes, il faudrait fouiller les archives et ces vastes greniers de Condrieu, d'Andance, de Serrières, de St-Vallier, de Pont St-Esprit où dorment sans doute des documents précieux. Il faudrait chercher plus loin encore, à Loyettes, au Sault-Brenaz, à Chanaz, à Seyssel, partout où vit le souvenir de l'ancienne marine.

A la vie maritime viendrait s'ajouter l'antique métier des flotteurs de bois, qui n'est plus guère pratiqué que sur le Rhône supérieur, dans la vallée de Conches.

Lorsque nous aurions enfin, à force de patience et secondés par la générosité des rhodaniens, constitué ce trésor du passé rhodanien, il nous resterait encore à inaugurer une dernière salle, celle de la navigation contemporaine. Elle abriterait les modèles des bateaux en usage sur le Rhône, toueurs, remorqueurs, chalands, etc.

Toutes ces salles seraient parées de gravures, de tableaux, de moulages, d'inscriptions évoquant l'histoire du fleuve. Mais le plus beau tableau serait encore celui que l'on verrait des hautes fenêtres du château de Tournon, le Rhône éternellement jeune contournant le coteau d'Hermitage et courant vers le soleil.


Ce sera sans doute l'une des plus nobles tâches de l'Union générale des rhodaniens de réaliser le musée du Rhône et d'en faire le lieu où viendraient méditer tous ceux pour qui le fleuve est plus qu'une eau rapide : un être vivant, un génie mystérieux et familier.



CRÉATION DU MUSÉE DU RHÔNE

au Château de Tournon

C'est le 6 mai prochain qu'aura lieu, sous les plus encore vierge du drapeau de l'U. G. R., la consécration de la Création du Musée du Rhône, au château de Tournon.



MUSÉE RHODANIEN

— (Explication sur l'objet). —

DONNÉ par M.....

Carte désignant les objets du musée

Seront présentes à cette cérémonie, des délégations des villes et des villages de marinières, des Chambres de Commerce de la Vallée du Rhône invitées : notamment les Chambres de Commerce de la Soierie de Lyon, les généreuses donatrices du drapeau de l'U. G. R.

Les objets conservés au Musée du Rhône, seront accompagnés d'une carte d'explication sur le sujet. Au bas de cette carte figurera le nom du généreux donateur dont il sera fait mention aussi dans l'Or du Rhône.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, à tous les amoureux du Rhône, à toutes les familles qui ont eu des leurs attachés à la vie de notre cher Fleuve pour qu'ils nous aident, par des envois d'objets ou une souscription, à constituer les trésors que seront les collections de curiosités et les documents de son histoire.

COMITE DU MUSEE DU RHONE

Président général : M. le président de l'U. G. R.

Président : M. le Maire de Tournon.

Membres : Mme Fournier-Terrassier, MM. d'Hotelans, Scheffer, Favre, I. Cuminal, Paul Cuminal, Léopold Renard, Gustave Tournier, Hayo, Bozzini, Montagnon, Aimé Roux, Vassy, A. Gendre.

UNE GRANDE CEREMONIE RHODANIENNE

REMISE SOLENNELLE

DU

DRAPEAU DE L'U. G. R.

des Villes et régions du Rhône

à Tournon, le 6 Mai

Encore une manifestation symbolique du Rhône, du Rhône, lien de fraternisation et de solidarité de ses populations, levier puissant des cœurs rhodaniens, généreux, tous, plus qu'on ne saurait l'imaginer.

A cette fraternisation, à cet esprit de solidarité dans le travail et le progrès, aux réjouissances poétiques inspirées par notre cher Fleuve, il fallait une devise et un emblème.

La devise est double : « Le Rhône vers le Soleil », et, « Tout et tous pour toutes les gloires et toutes les fortunes du pays rhodanien ». Ces devises ont fait naître le titre synthétique de notre revue : « L'Or du Rhône ».

L'emblème manquait à de si belles inspirations, à une si généreuse formule qu'a su réaliser l'U. G. R., à Tournon même, où elles sont nées.

Et voilà que cet emblème est offert à l'U. G. R., généreusement, par les puissantes Chambres de Commerce et des fabricants de Soieries de Lyon.

C'est un magnifique drapeau des régions du Rhône, aux couleurs françaises et suisses et qui reproduit les armes de ses grandes villes, et aussi, l'insigne de l'U. G. R. et son titre.

Ce drapeau du prix de 10.000 francs, est une œuvre d'art de M. J. Truchot. Brodé de soie et d'or fin, il est également frangé d'or fin et luxueusement monté. La beauté de ce magnifique emblème convient admirablement aux beautés de nos bords et des merveilleuses régions rhodaniennes.

Or, il convenait que le Drapeau de l'U. G. R. et des villes et régions du Rhône fasse l'objet d'une remise solennelle — d'un baptême public — en présence des délégations envoyées par les villes et les Chambres de Commerce, en présence des amoureux du Rhône, si nombreux, afin qu'il revête son complet caractère de lien symbolique, son autorité nettement consacrée.

Les généreuses donatrices, les Chambres de Commerce de Lyon et celle de la soierie ont compris la nécessité de cette cérémonie bien distincte de toutes nos autres manifestations, et qu'elle doit être nettement spéciale, pour la gloire même de notre drapeau. Avec la ville de Lyon et les autres villes du Rhône, elles ont compris aussi que cette cérémonie devait avoir lieu à Tournon : à Tournon, créatrice de la « Fête du Rhône », créatrice de l'offrande au Fleuve, créatrice de l'U. G. R. et de la totalité de ses buts généreux de solidarité et d'émulations, créatrice de l'idée du Musée du Rhône.

Et notre Union et les villes de Tournon et Tain ont pensé, de leur côté, avec les autres villes, que cette cérémonie spéciale était leur seul moyen — le plus élégant — de pouvoir remercier dignement ces nobles Chambres lyonnaises de leurs encouragements, comme aussi de la consécration que, par leur don si magnifique elles ont faite de l'Union générale des Rhodaniens, et enfin que c'était le seul moyen de pouvoir les remercier de l'honneur qu'elle ont voulu faire à toutes les régions rhodaniennes.

Cette cérémonie solennelle de la remise du drapeau de l'U. G. R. aura donc lieu à Tournon, le 6 mai prochain, à 11 h., à l'Hôtel de Ville. Elle sera suivie de deux autres cérémonies : 1° la transmission du drapeau par les villes de Tournon-Tain à la ville de Lyon qui a fait la II^e Fête du Rhône et par la ville de Lyon à celle d'Avignon qui prépare la III^e Fête — 2° la création du Musée du Rhône, sous les plis vierges du drapeau et en présences des délégations des villes, dans les locaux provisoires du noble château de Tournon.

Un vin d'honneur sera offert aux invités par la Municipalité, sur la terrasse du château, en présence d'une vue magnifique sur le Rhône et les Alpes du Vercors.

Un banquet suivra, que prépare une Commission spéciale. (Se faire inscrire sans retard, prix 30 fr.).

Toutes les villes rhodaniennes, grandes et petites et tous les amoureux du Rhône sont cordialement — fraternellement — invités à assister à cette cérémonie du drapeau des pays du Rhône.

G. T.

« TOUS NOS COLLEGUES SONT PRIÉS DE CONSIDÉRER CETTE NOTE COMME UNE INVITATION A ASSISTER A CETTE CÉRÉMONIE, et au BANQUET QUI SUIVRA. — SE FAIRE INSCRIRE D'URGENCE. AUPRÈS DE M. SCHEFFER, à TOURNON, prix : 30 francs.

Le canal de Marseille au Rhône

Nous lisons dans la « Dépêche Coloniale » :

La « Dépêche Coloniale » a parlé en son heure de l'inauguration par le président de la République du canal de Marseille au Rhône. Les travaux d'aménagement sont aujourd'hui en voie d'achèvement ; et maintenant qu'ils sont presque terminés, nous pouvons donner à nos lecteurs une idée générale de cette voie maritime grandiose qui reliera notre premier port à l'un de nos plus grands fleuves.

Le tracé du canal, partant des bassins nord du port de Marseille et aboutissant à Arles après un parcours de 81 kilomètres, est à lui seul un chef-d'œuvre de notre architecture maritime. Il utilise, à l'abri d'une digue, la mer jusqu'au souterrain du Rove, long de plus de 7 kilomètres et qui le met en communication par la profonde tranchée de Gignac avec l'étang de Berre, dont il emprunte la rive sud pour atteindre Martigues et l'étang de Caronte. Puis, remontant toujours vers le nord, il touche Port-de-Bouc et parvient à la rocheuse tranchée de Fos ; c'est précisément la jonction de cette localité avec Arles, où l'écluse est déjà construite, qui reliera définitivement Marseille au Rhône.

**

Tel qu'il sera, le canal permettra aux chalands de mer de tirant d'eau de 4 mètres et pouvant porter 1200 tonnes en lourd, de traverser avec toutes les facilités possibles une région très industrielle. On connaît en effet les nombreuses fabriques et usines qui de l'étang de Berre à Fos bordent le tracé du canal que nous venons de décrire. Et c'est ainsi que de véritables ports, dotés d'un outillage ultra-moderne, sont en train de s'établir à Martigues, à Caronte et à Port-de-Bouc. De plus, il ne faut pas oublier que le chemin de fer de Miramas à l'Estaque traverse le canal, par le viaduc tournant de Caronte conçu avec une audace vraiment inouïe ; la voie maritime étant en quelque sorte doublée d'une voie ferrée, l'importance d'un transit vers Miramas et la ligne Paris-Marseille apparaît immédiatement. Un article paru il y a quelques mois dans les colonnes de ce journal laissait entrevoir la nécessité d'une corrélation des travaux du canal Marseille-Rhône avec ceux du Transsaharien ; ce projet doit être réalisé : car il est évident que le jour où notre Afrique Occidentale serait reliée, et au cœur de la France et à la Suisse, nous n'aurions plus tant à nous plaindre de l'insuffisance de nos exportations.

**

Mais il faudrait pour cela viser plus haut. Il faudrait notamment envisager l'AMELIORATION du RHONE, afin de ne pas utiliser uniquement, à partir de Miramas, la voie ferrée. Il faudrait enfin, après avoir atteint la Suisse, joindre l'Alsace si fertile en canaux, et qui nous ouvrirait, de fait, les ports industriels du Rhin et des Pays-Bas.

Mais tous ces projets sont malheureusement encore loin d'être réalisés. Attendons avec patience l'achèvement prochain du canal Marseille-Rhône et nous pourrions alors seulement nous féliciter de posséder une voie de jonction qui doublera l'importance de notre grand port méditerranéen. Et ainsi, serait réalisée la séculaire prophétie de la prêtresse Aristarché vaticinant un « anneau fabuleux » reliant Marseille à l'étang de Berre.

Pierre LEVY.

BANQUE DE LA VALLÉE DU RHONE

BRUN, GIRAUD & C^o

Société en commandite par actions : capital : 10 millions de francs

Siège social : VALENCE-SUR-RHONE

Principales Succursales et Agences : Avignon - Montélimar - Orange - Romans-sur-Isère - St-Rambert-d'Albon - Tournon - Tain - Vienne

La navigation sportive et touristique

DU RHONE

Voici l'extrait d'une lettre que nous adresse un membre influent du Comité-Directeur de *L'Association Suisse pour la Navigation fluviale*, dont le siège est à Lucerne :

« Depuis quelques années des camarades de tous les pays viennent passer par ici pour me demander des renseignements sur le Rhône, qui, après le Danube deviendra une des routes nautiques les plus fréquentées. Comme on allait en chemin de fer dans le Sud, en Italie, le touriste nautique avec son bateau pliable en toile caoutchoutée ira à la Méditerranée. Or, il n'y a pas de fleuves, sauf le Rhône qui les mène à ce but. C'est pourquoi ces camarades ont pensé au Rhône. Jusqu'à présent le Rhône est encore trop peu connu et ici notre travail pourrait se rencontrer avec le vôtre.

« Nous avons l'intention d'organiser cette année une descente du Rhône et de le faire pour « **la fête du Rhône** » qui doit avoir lieu au mois de Juin à Avignon. Je pense que l'Union des Rhodaniens nous donnera tout son appui. »

Notre vice-président à Genève, M. Favre, a, avec sa connaissance parfaite du fleuve, répondu à cet appel.

Voilà une nouvelle fortune pour notre Rhône et ses populations. Il ne nous reste qu'à souhaiter que les français mettent, à leur tour, le Rhône à la mode. Le canoé est un sport captivant : il faut que nos riverains le pratiquent et en développent le goût.

*
**

Voici un autre extrait de lettre, que nous adressait ces jours derniers le directeur de *l'Hydroglisseur de Lambert* :

..... Grâce aux Hydroglisseurs de M. le Comte de Lambert, construit sur les principes même de l'inventeur des plans successifs, il serait très possible de remonter le Rhône à peu près à la même vitesse que les express — nous entendons avec des glisseurs de qualité commerciale — on pourrait donc, grâce à eux, arriver à rendre la navigation touristique sur le Rhône très aisée, d'une parfaite sécurité, ce qui, certainement, contribuerait à redonner au Rhône sa valeur touristique. La beauté de sa vallée peut rivaliser avec celle du Rhin, certains grands voyageurs le préparent même. Du Rhône au Rhin : jusqu'ici c'est la quasi impossibilité de services sûrs et réguliers qui a empêché la réalisation de cette ambition légitime. »

Nous avons encouragé cette firme à faire tous ses efforts pour l'établissement d'un service sur le Rhône. Nous pensons que tous les efforts de ce genre doivent être encouragés et nous espérons qu'ils le seront de la part des villes, etc....

Les hydroglisseurs de Lambert prendront part à la III^e Fête du Rhône, à Avignon. On nous annonce, que les Canots Peugeot et les hydroglisseurs Galvin, y participeront aussi.

Echos & Nouvelles

Nous prions tous nos collègues de nous passer des notes et avis pour tout ce qu'ils jugeront devoir intéresser nos buts, nos membres et qui serait de nature à les renseigner. G--

LES TRAVAUX DE L'U. G. R. de son 1^{er} Congrès du Rhône

Le Volume réunissant les rapports et les suggestions présentés au 1^{er} Congrès du Rhône — que fait éditer le Conseil Général du Département du Rhône — sortira des presses dans le courant du mois de Mai prochain.

Nous profitons de cette occasion pour remercier encore une fois le Conseil Général de cette consécration de notre but, et de sa bienveillance pour notre Union.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous relevons avec plaisir dans les dernières promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur les noms de nos collègues :

M. RASTOIN, Président honoraire de la Chambre de Commerce de Marseille, au grade d'Officier ;

M. Léopold RENARD, statuaire, à Lyon, au titre de Chevalier.

M. ARLAUD, Photographe d'art, promoteur et fondateur de la Foire de Lyon.

M. Hubert MORAND, de Salaise, écrivain distingué, qui a écrit dans « Les Débats » des articles élogieux sur l'action généreuse de l'U. G. R.

Nous sommes heureux de leurs adresser nos compliments les plus cordiaux.

DE PRIVAS. — Une conférence, par MM. Paul Cuminal et Noré Brunel, nos collègues, a été donnée avec le plus beau succès pour l'U. G. R., à Privas, en février, sous la présidence de l'écrivain Jules Reboul, qui est aussi l'un de nos plus dévoués collègues et propagandistes.

Nous saluons avec joie, les nouveaux collègues Privadois qui ont fondé une section de l'U. G. R.

Nos collègues Louis E. Favre, de Genève, et Rambaud, de Vienne, viennent, une fois de plus, de descendre ensemble le Rhône en canoé. Ils ont été cordialement reçus à Tournon-Tain et à Avignon, notamment, par nos excellents collègues.

Voilà un exemple à suivre ! Rhodaniens ! pratiquons le sport-tourisme du Rhône.

Sur la proposition de M. Edouard Herriot, le conseil municipal de Lyon a décidé de donner le nom de **Jean-Marc Bernard** à l'une de ses rues. M. Herriot lui a demandé d'arrêter définitivement le choix sur l'ancienne impasse de la Tour.

Nous remercions M. Herriot d'avoir ainsi donné satisfaction au vœu qu'avait présenté M. Bagare, avocat à la Cour de Lyon, à notre Congrès du Rhône de Lyon.

Deux globe-trotters de nationalité allemande descendent le Rhône en bateau en toile. A leur passage à Tournon, ils ont fait viser leurs papiers pour authentifier leur voyage. Ces hardis voyageurs sont partis de la Baltique, ont traversé l'Allemagne par les canaux et par le Rhin. Ils comptent faire le tour du monde.

Le tourisme fluvial en France

On comptait en 1926, en France, 2887 bateaux automobiles contre 618 en 1920.

Les articles qu'il faut lire

La navigation du Rhône et son matériel, par H. Lestra, ancien ingénieur de la marine, paru dans le numéro du 15 février de « La Navigation du Rhin ».

Port industriel de Lyon

Au cours de sa séance du 29 décembre dernier, la Chambre de commerce de Lyon a décidé de mettre à l'étude la question du port industriel de Lyon, prévu sur la rive gauche du Rhône, en aval de Lyon.

HEUREUSE REALISATION sur le P.-L.-M.

Dans la réunion du Comité directeur de l'Office des transports et des P. T. T. des Chambres de commerce du Sud-Est, qui a eu lieu le 30 janvier dernier, au Palais de la Bourse à Lyon, la Chambre de commerce de la Drôme a obtenu grâce aux patientes réclamations de MM. Cara et H. Jaboulet les améliorations suivantes :

1. Création d'un train omnibus partant de Saint-Rambert-d'Albon à 6 heures 15 du matin, pour arriver à Valence à 7 heures 20, donnant ainsi une correspondance sur le Midi, sur la direction Valence-Grenoble et les auto-cars Valence-Vercors et forêt de Lente.

2. Arrêt de l'express 108 à Tain, donnant la correspondance à Lyon sur Paris et Strasbourg ;

3. Arrêt de l'express 126 à Saint-Vallier ;

4. Admission dans le train 27 des voyageurs de toutes classes pour Arles, Marseille et au-delà ;

5. Utilisation du nouvel express de jour Strasbourg-Marseille, passant à Valence vers 8 heures 35 du matin pour arriver à Marseille à midi.

Cet express repartant de Marseille à 18 heures, passera à Valence, vers 21 heures 40 ;

6. Rétablissement de la correspondance du train 2679 sur Grenoble, avec le train 25 arrivant à Valence à 17 heures 59.

De la ville d'Annonay, notre ami et collègue de l'U. G. R., M. FILHOL, nous annonce qu'une délégation de jeunes filles vêtues du riche costume vivarois, prendra part au cortège des reines, à la grande Fête du Rhône d'Avignon ; et que, un personnage pittoresque appartenant à l'histoire de la vie économique du Vivarais (XVIII^e - XIX^e siècle) figurerait à la fête : le Muletier du Vivarais, dont le costume est très original.

Nous apprenons avec plaisir que nos compatriotes et amis, les Maître-Tanneurs Massu et Héritier du Cheylard (Ardèche) viennent d'être distingués, en la personne du créateur de leur Maison, M. Massu Louis, primé à l'Exposition du Travail de Paris, au concours général du meilleur Ouvrier de France (Section de Cuir).

MM. Massu Héritier sont les créateurs des Peausseries d'Art, dites Peausseries du Cheylard, que tous nos amis se doivent de connaître.


Dans « l'Or du Rhône »

Nous publierons des notes bibliographiques — des notes biographiques — des reproductions de portraits d'artistes et d'auteurs rhodaniens consacrés par leur talent ; des reproductions d'œuvres diverses, remarquées.

Nous publierons aussi des portraits de lauréats, de champions rhodaniens et des vues de manifestations sportives se déroulant sur notre cher fleuve.

Prière de nous envoyer notes et documents.

La Rédaction.



DÉPOT EXCLUSIF
de la
COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY

pour la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse
les Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône
et Gard (partie), et Isère (Sud)

Edmond CHENEBIER

48, rue des Alpes, VALENCE - Téléphone 1-24
Succursale à **AVIGNON**, 20, Boulevard Lambert - Téléphone 7-97

TOURNON-SUR-RHONE (Ardèche)

Grand Hôtel de la Poste et de l'Assurance

A. CLÉMENT

Nouveau Propriétaire, Chef de Cuisine d'Aix-les-Bains

Ses Spécialités Rhodaniennes

Grande Salle à Manger en belle vue sur le Rhône et l'Hermitage
Chauffage Central - Electricité - Garage - T. C. F.

FABRIQUE DE MEUBLES

"Au Noyer Massif"

Avenue Victor-Hugo, face à la rue Pasteur VALENCE-sur-RHONE

Maison ROCHEGUDE Aîné, fondée en 1866

ANIS PREMIER

Apéritif distillé à 40°
garanti conforme au décret du 24 octobre 1922
Ed. PREMIER Fils, distillateur, ROMANS

NOUVELLES DE SUISSE

LES SUISSES A LA TROISIEME FETE DU RHONE

Les Suisses seront nombreux à Avignon où ils arriveront par tous les moyens de locomotion, auto, chemin de fer, avion, auto-car, voire même en remorqueur. La Compagnie H. P. L. M. a bien voulu consentir à mettre à leur disposition un de ses bateaux qui descendra de Lyon, saluant au passage les cités amies.

La fanfare municipale de Plainpalais sera de la fête et figurera au cortège en même temps que les gracieuses Reines de Genève, du Valais et du Canton de Vaud.

L'organisation du voyage a été confiée à la Maison Blenk Fert, de Genève qui a préparé un séduisant programme d'excursions aux environs d'Avignon.

caractère spécial, une tonalité uniforme et agréable aux devantures.

Cette initiative, déjà couronnée de succès, méritait d'être signalée. Puisse l'exemple des commerçants et artisans genevois être suivi par d'autres villes rhodaniennes. Rien de ce qui peut contribuer à la prospérité de nos cités riveraines ne pourrait nous être étranger et nous saluons avec plaisir l'effort de nos amis genevois.

Nouvelles du Rhône

L'on se souvient des terribles ravages causés par le torrent du Saint-Barthélémy. A la suite d'un éboulement de mauvaises roches dans le massif des dents du Midi, un plot de boue et d'énormes blocs de roc avait obstrué le lit du Rhône en aval de Saint-Maurice (Valais). Le fleuve, refoulé contre la rive opposée s'était creusé un lit nouveau dans les terrains des bains de Lavey. Les travaux de réfection



LA QUATRIEME FETE DU RHONE

Genève (Juin 1929)

L'on commence à s'occuper sérieusement de la fête de 1929. L'Association des intérêts de Genève a bien voulu se charger de l'organisation du cortège et de l'hommage au Rhône, la Société nautique, qui compte six cents membres, assurera l'exécution d'un beau programme de régates.

Les divers concours seront organisés par les soins des groupements spécialisés. Quant au Congrès, Genève qui est, par excellence, la ville des Congrès, saura lui donner toute l'ampleur, toute l'autorité nécessaires. D'autres manifestations sont projetées dont nous parlerons plus tard.

Une heureuse initiative

Les artisans et commerçants de la rue du Rhône à Genève viennent de se constituer en association afin de faire mieux connaître cette rue où sont réunis les magasins les plus luxueux. Elle a publié une belle affiche dessinée par J. Mennet, elle s'occupe d'améliorer l'éclairage de la rue. Elle étudie divers projets qui tendent tous à donner un

sont en cours. La digue de Lavey sera reconstruite à grands frais.

Depuis de longues années, le Rhône a formé sous le village genevois de Russin une grande boucle dont la partie saillante longe les hautes falaises de Cartigny. Le courant particulièrement rapide en ce point, ronge les falaises qui de temps à autre s'éboulent. Il y a quelques semaines, des milliers de mètres cubes sont de nouveau descendus dans le fleuve. Le chemin qui descend de Cartigny au pré de Bonne a été détruit sur plusieurs mètres.

A quelques kilomètres en aval, de nouvelles érosions vers le pont de Pougny, à la frontière française, nécessitent un renforcement des épis. Ce travail est en voie d'exécution.

L'été dernier, des craintes très vives s'étaient manifestées dans le pays en présence des dégâts causés par le courant à Seyssel (Savoie), en amont du pont. La vieille église au clocher penché était menacée. Les Ponts et Chaussées, enfin intervenus, ont posé sur la berge de solides enrochements. Tout danger est désormais conjuré.

A Briord (Ain), l'on procède à la construction d'un pont de béton qui doit remplacer le gracieux pont suspendu. Pendant les travaux, un grand bac à trille assurera les transbordements.

L. E. F.

Le mouvement rhodanien

M. A. Cholley, professeur à la Sorbonne, a fait, le 23 décembre dernier en l'Aula de l'Université de Genève, une conférence qui a attiré tout ce que cette ville compte de fervents rhodaniens.

Illustrant son exposé de splendides vues prises en avion, l'éminent secrétaire de l'Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon montra tout d'abord que la vallée du Rhône, de Genève à la mer, est la seule grande voie transversale aboutissant aux zones longitudinales de l'Europe.

Parlant de la navigation, il montra son importance relativement aux voies terrestres à divers moments de l'histoire, son essor brillant au début du siècle dernier puis son déclin dès l'apparition des voies ferrées. Cependant, par le fait même du chemin de fer, des industries nouvelles se créent, des cultures prospèrent et se développent qui exigent des moyens de transport de plus en plus nombreux.

Aujourd'hui, l'activité économique de la vallée du Rhône de Lyon à la mer est telle que la voie ferrée ne suffit plus au transport des marchandises. Et c'est pourquoi l'amélioration des services de navigation devient un problème urgent.

M. Cholley annonça ensuite la très prochaine publication de l'atlas du Rhône dont il est l'initiateur. Cet atlas comportera environ cent cinquante photos prise au moyen d'avions et mises au point par le Service photographique de l'armée française. M. Cholley souhaite que la Suisse ajoute à cet atlas du Rhône français l'atlas photographique du Rhône suisse et du Léman.

M. Cholley montra ensuite les deux caractères du mouvement néo-rhodanien : le caractère scientifique qui est représenté par l'Institut des études rhodaniennes et le caractère populaire et d'émulation qu'est celui de l'Union générale des rhodaniens, dont il est l'un des vice-présidents.

L'Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon cherche à coordonner les études scientifiques se rapportant à la vallée du Rhône. Il publie une revue « Les études rhodaniennes » et s'efforce de mettre en valeur les travaux intéressants. L'Union générale des rhodaniens, fondée à la suite des fêtes de Tournon, a pour but de stimuler et de mettre en lumière tout ce qui est rhodanien, qu'il s'agisse d'art, de littérature, de tourisme nautique, d'industrie, de culture.

L'U. G. R. manifeste chaque année son activité par un Congrès et par la Fête du Rhône, dont la dernière a eu lieu à Lyon. La prochaine sera celle d'Avignon, en 1928. Puis, en 1929, Genève la célébrera à son tour.

Le conférencier, dont l'exposé précis, cordial et vigoureux renouvela toutes ces questions rhodaniennes, conclut en engageant les Genevois et tous les Suisses à appuyer et encourager les deux aspects du mouvement rhodanien : l'Union et l'Institut.

Cette conférence, admirablement claire, pleine de faits et d'aperçus intéressants et d'une belle rigueur scientifique mêlée à un enthousiasme communicatif, fut suivie d'une réception organisée par l'Union générale des Rhodaniens, dans les salons du Cercle des arts et des lettres et sous la présidence de M. Louis-E. Favre, vice-président de l'U. G. R.

Etaient présents : M. A. Cholley, MM. Boissonnas et Malche, conseillers d'Etat ; Louis-E. Favre, vice-président de l'U. G. R. ; le professeur Chaix ; Paul Balmer ; Camille Morel, directeur du journal « Des canaux ! des bateaux ! » ; Alfred Anthonioz, président de la Chambre de commerce française ; Montant, de l'agence C. Blenk, Fert et Cie ; P. Dubois, professeur à l'Ecole de commerce ; Ch. Matthey, géomètre ; Gustave Maunoir ; G. Verdène, du Cercle des arts et des lettres, etc...

M. Gustave Maunoir accueillit par quelques mots aimables les hôtes du Cercle.

Puis, M. Louis-E. Favre, souhaite la bienvenue aux assistants, remercia M. Cholley et indiqua les buts de l'U. G. R.

M. le conseiller d'Etat Malche, tout acquis aux idées rhodaniennes, montrant les liens qui unissent les diverses régions rhodaniennes, fit entrevoir l'époque où Genève, Lyon,

Marseille, les trois villes universitaires du Rhône, collaboreront dans une œuvre de compréhension internationale dont les travaux de M. Cholley sont la promesse. M. le professeur E. Chaix félicita l'Institut des études rhodaniennes qui, à son avis, est la réalisation d'une grande idée.

M. le professeur Cholley, dont la nomination à une chaire de la Sorbonne vient de consacrer le mérite, remercia le assistants et les assura qu'il resterait, à Paris, un fidèle rhodanien. M. le conseiller d'Etat Boissonnas termina la série des discours en donnant quelques précisions sur la question de la régularisation du lac, sur les enquêtes publiques relatives à cette modification du régime lacustre et sur les sondages effectués pour l'étude du tracé du canal qui traversera la ville.



Affiche, œuvre de M. J. MENNET

Chers Collègues de l'U. G. R

Faites nous chacun, au moins, un adhérent.

A ceux qui, à la fin de l'année, en auront présenté le plus grand nombre, un objet d'art et des insignes d'honneur seront offerts par le Conseil d'Administration

Bibliothèque des Pays rhodaniens

L'U. G. R. fait appel aux auteurs, éditeurs et compositeurs pour qu'ils veuillent bien offrir leurs œuvres à notre bibliothèque, complément du MUSÉE DU RHONE. Les personnes qui possèdent des ouvrages entrant dans le cadre de nos aspirations, seront bien venues et vivement remerciées du don qu'elles consentiraient à en faire.

Les ouvrages à envoyer doivent remplir les conditions suivantes :

a) Etre écrits par des Rhodaniens ou appartenant à une famille rhodanienne, même s'ils ne traitent pas de la Rhodanie et quel qu'en soit le genre ;

b) Etre d'auteurs étrangers à la Rhodanie, mais traitant de questions, de faits, d'études s'appliquant au Rhône ou à ses régions.

Des cartes, plans, gravures, documents divers, manuscrits et autres, seront également acceptés.

Un reçu sera adressé aux généreux donateurs, et leur envoi figurera dans la revue de notre Association, « L'OR DU RHONE ».

Les auteurs, compositeurs ou éditeurs devront consacrer, en première page, leurs ouvrages : « A l'Union Générale des Rhodaniens, pour la Bibliothèque des Pays du Rhône, etc... : une formule et la signature) ; — Les dons faits par des personnes qui ne seraient ni l'auteur ni l'éditeur, pourront mentionner simplement : don fait à la Bibliothèque par M.....

Les auteurs sont priés de joindre à leur envoi, leur portrait (format carte-album, autant que possible) avec encore leur dédicace à l'U. G. R., la date de la photographie et d'y joindre leur biographie et l'indication de leurs œuvres déjà parues.

Cela constituera une « Galerie » précieuse pour notre histoire rhodanienne. Par les soins de nos membres pieusement dévoués, cette galerie sera complétée par tous les documents que l'on pourra recueillir sur les auteurs et compositeurs disparus (pour les Beaux-Arts, il en sera fait de même).

Tous les envois doivent être faits FRANCO et annoncés par lettre donnant la liste de leur contenu, au Secrétaire général de l'U. G. R., à Tain (Drôme).

LIVRES REÇUS :

Voici la liste des premiers envois qui ont été faits pour la « BIBLIOTHEQUE DES PAYS DU RHONE » : don de **Mme Jean Bach-Sisley** : Traits sur le Sable ; Vitres et Vitraux ; Joseph Serre ; Les Petites conférences ; Jean Bach-Sisley, par Fernand Clerget ; — Don des **Ch. de Fer de la Furka** : une carte des Alpes Valaisannes ;

Don de **Gustave Toursier** : les « Guides Pol » de Lyon, Vallée du Rhône, Chamonix, Genève, Suisse Française et Haute-Savoie, Annecy, Vercors, Marseille, Aix-les-Bains, Côte d'Azur ; La vie Marinière du Rhône, par L. Méritieux ; Histoire de Die, par Mailhet ; Derniers sons d'une Lyre brisée, par Jean Sarrazin ; Premier Voyage, Premier mensonge, par Alphonse Daudet (voyage sur le Rhône) ; Bruleurs de Loups, par J.-F. Eymard ; Bulletin de la Société Amicale « Le Dauphiné » ; Serrières autrefois et aujourd'hui, par J.-M. Délerty ; Mémoires d'un Vieil Instituteur, par L. Méritieux ; Le Chanoine Ulysse Chevalier ; La Vallée du Rhône de Lyon à la Mer, par le baron Ravera ; Vue de la Ville de Lyon au XII^e siècle, eau forte de Joannès Drevet ; Le Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève, par Alfred Cartier ;

Don de **M. Georges Moussel** : La Légende de l'Hermitage.

Don de **M. Charles Forot** : Viviers, par Jos Jullien et A. Mallays ; Hyménée, Charles Forot ; Fresques Vivaroises, F. Thomas ; Charles Bordes à Maguelonne, François-Paul Alibert ; Les Amours de Châteaubriant et de Mme Viennet, Gabriel Faure ; L'Italie de Gabriel Faure, Adrien Chevalier ; Message, Jacques Reynaud ; Poèmes Montagnards, Roger de Pampelonne ; Carnet Lyrique, du même ; Sous le Signe de l'Olivier, René Riquinev ; Hélène de Tournon, Abel Lefranc ; Six chaussons anciens du Vivarais, Vincent d'Indy ; Hélène (Dialogue lyrique), Paul Bourget ; La Combe délaissée, Henri Pourret ; Mon Lycée, Gabriel Faure ; Louis Le Cardonnel, Eugène Langevin ; Ollivier de Serre, Edmond Pilon ; Epitaphe pour un homme oublié, Jos Jullien ; Pages lyriques, Gabriel Faure ; Lettres de Mallarmé à Mistral et Aubanel ; Fêtes Annonéennes du 10 Juillet 1923, et Almanach Vivarois, par Charles Forot ;

Rapport sur l'Institution d'un concours d'Art Rhodanien au Congrès de l'U. G. R. de Lyon 1927, don de **M. Antoine Sallés**.

Don de **M. Vassy** : Quatre lettres de voiture par coche d'eau ;

Don de **M. Boissonnet Jean** : Les Chansons de J. S. Boissonnet, horloger du roi ; « Sidi Bel Abbès », partition musicale de Mastio et J. Boissonnet ;

Don de **M.-J.-B. Voute** : Sept partitions pour piano, chants divers, J.-B. Voute et Collet ;

Don de l'**Association Suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin** : La voie Navigable du Rhône au Rhin, Charles Borel ; Catalogue de la Bibliothèque de l'Association ; Revue Polytechnique ; Comptes rendus des Assemblées du 27 mars 1926, du 1^{er} avril 1927, du 22 octobre 1927, Paul Balmer ;

Don du **Comité Marc Seguin, d'Annonay** : Marc Seguin ;

— Don de **M. Régné** : Privas : A. Mazon ; La Civilisation Cistercienne en Vivarais au Moyen-Age, Jean Régné ; —

Don de **M. Jules Reboul** : Le Père Bacchus, Jules Reboul ;

Le Pont d'Arc, bois de Cl. Madéra ; — Don de **M. René de Prandières** : Souvenirs de la Vie privée de Marc Seguin et

Compte Rendu de la 1^{re} Fête du Rhône à l'occasion du

Centenaire du 1^{er} Pont suspendu, R. de Prandières ; —

Don de **M. P. Bonthoux** : Un peu de Vrai sous des Histoi-

res, Philippe Bonthoux ; — Don de **M. Grand**, à Tain :

Le Bassin du Rhône (2 n^{os}), Anfos Martin ; — Don de

M. Paul Balmer : L'Artère fluviale Transhélvétique, Paul

Balmer ; — Une Française, don de l'auteur, **M. David Ci-**

galier ;

Don de **Gabriel Faure** : Heures Romantiques, Ames et

Décorations Romanesques, Amours Romanesques, de Gabriel

Faure ; L'œuvre de Gabriel Faure, Louis Aurenche ; Gabriel

Faure, A. Judet ; Gabriel Faure e l'Italia, Bice Rava Garibaldi.

Don de **M. H. Enjoubert** : Amours de Jadis au Pays de

Provence, H. Enjoubert ;

Don de **Mme Fournier-Terrassier** : Histoire de la Ville

de Tain, Mgr Bellet (sous la révolution) ; — Don de **M.**

Besson-Nivoche : Histoire Hagiologique, Abbé Nadal ; Loi

sur l'organisation Municipale, Ferrier ; Le monument de

Saillans, L. Péliissier ; Documents relatifs à N.-D. de Fres-

neau ; Aimé David, par Casimir Genest ; Statistique monu-

mentale de la Drôme, Chanoine Jouve ; Don du **Foot-Ball**

Club Tournon-Tainois : Programme et Couplets de la revue

« Tournon's autour des pots...Tain » ; — Don de l'**Institut**

des Etudes Rhodaniennes : Bulletin annuel de 1923 ; —

Don de l'auteur, **Mme Rose Romain** : L'Inévitable Mal.

Clem. FOURNIER,
Bibliothécaire.

Les Académies, et Sociétés d'art, les Chambres de Commerce et d'Agriculture, les Associations diverses et Groupements sportifs, de Tourisme, de production, comme le sont les départements, les Villes et Chambres déjà inscrits comme Membres, seront toujours les biens venus au sein de l'U.G.R.

BIBLIOGRAPHIE

NOTE

Nous prions les auteurs Rhodaniens de nous signaler leurs nouveaux ouvrages et de nous donner des notes bibliographiques à insérer. — Enfin nous les prions de nous envoyer leurs œuvres en double exemplaires : pour la Bibliothèque Rhodanienne et pour nos Services du Journal.

*
**

HEURES ROMANESQUES de G. Faure
un grand vivarois et rhodanien : Paul Bourget

Gabriel Faure, le grand écrivain rhodanien dont nous avons déjà souvent admiré les lumineux et captivants essais, non seulement sur l'Italie romanesque et romantique, mais sur sa vallée du Rhône bien aimée, nous donne encore chez Fasquelle un volume passionné.

Les Heures Romanesques sont des essais ardents comme leur auteur. Il y chante de nouveau ses paysages familiers, les horizons délicats de la Vallée du Rhône, les charmes poétiques de la Vénétie. Nous accomplissons avec lui, en compagnie des chantres les plus voluptueux du passé, Catulle, Dante, Pétrarque, Byron, Shelley, Musset, Gorgazzaro, dont il évoque la mémoire fleurie, un pèlerinage inoubliable.



Gabriel FAURE

La place nous manque pour rêver un peu longuement avec lui dans les jardins de Tournon, si lumineux, même en hiver, ou faire avec ce guide suggestif et le souvenir de Pétrarque, l'ascension du Ventoux, belvédère d'où l'on embrasse les pays du Rhône, immortalisés par l'histoire et par la poésie.

Cependant, le deuxième essai : « Paul Bourget vivarois », nous surprend tellement par l'illustration nouvelle qu'il apporte à une de nos thèses sociologiques, que nous sommes obligés de nous y arrêter. Dussions-nous encourir la réprobation de nos amis spiritualistes et mériter en apparence la désagréable qualification de déterministe en littérature, l'artiste, comme la plante, est beaucoup plus qu'on croit un produit original du terroir. Et Paul Bourget, poète, psychologue, philosophe, nous l'avions confusément senti, et Gabriel Faure nous le montre avec certitude est d'origine vivaroise, un fils de la vieille Serre cévenole, qui fait les hommes loyaux, consciencieux, grands et travailleurs et profonds penseurs.

Il ne faut sans doute, pas plus que Bourget lui-même dans ses « Sensations d'Italie », expliquer tout par la loi des milieux, mais il convient de reconnaître qu'elle rend compte d'un grand nombre de caractéristiques du talent.

« Scruter l'âme humaine, en exprimer les doutes, les

angoisses, les rêves, les espoirs », se livrer à : « cette étude perpétuelle des cœurs et des âmes, cette recherche de ce qu'il y a en nous de plus profond et de plus mystérieux » n'est-ce pas, comme le dit Gabriel Faure, l'art sévère même de Bourget ?

Or, le Vivarais, où naquirent le père, le grand-père, les ancêtres de l'auteur du Disciple, à Savas, canton de Serrières, dans l'arrondissement de Tournon, est un des pays de France où les populations vivent repliées sur elles-mêmes, portées à la méditation par la nature mélancolique et rude des hauts plateaux.

Selon l'expression forte de Faure : « on ne peut rien y attendre que de soi ou d'une intervention surnaturelle ». Et l'auteur a senti profondément combien Bourget devait de sa sévérité, de son sérieux, de son énergie, à l'âpre région ardéchoise, quand il a visité à Savas, modeste village élevé et isolé, la vieille maison, solide mais sans gaieté, des aïeux cévenoles du romancier.

Le père de Paul, brillant professeur à la Faculté de Clermont, puis recteur de l'Académie, eût beau vivre de longues années hors de son Vivarais natal, élever ses fils loin des solitudes ardéchoises, l'empreinte du sol puissant avait profondément marqué leurs âmes.

L'Auvergne par plusieurs de ses aspects rappelle le Vivarais. D'ailleurs Paul Bourget n'a jamais délaissé la contrée originelle où il revint souvent en promeneur, même depuis qu'il n'y possède plus ni propriétés, ni parents. Il ne cesse, comme l'écrit Gabriel Faure, d'en évoquer la mémoire, et il cite la belle page qui commence ainsi : « A Serrières et devant la coulée rapide du Rhône, avec quelle sympathie émue j'ai songé à ceux d'entre eux qui regardaient passer ses eaux ! A Péaugres, à Savas, ces villages tout voisins d'Annonay, combien de fois me suis-je dit que ces lignes montagneuses de l'horizon s'associaient pour ceux dont je sors, à leurs joies, à leurs douleurs ».

Ce nous est un motif de plus d'aimer Paul Bourget, puisque nous n'oublierons jamais, grâce à Gabriel Faure, que le grand romancier est vivarois et rhodanien, comme lui-même.

Il faudrait analyser ou citer tout le livre. Mais ce serait peut-être aussi enlever au lecteur le plaisir d'y faire lui-même mille charmantes découvertes.

Qu'il nous suffise de dire qu'il se termine sur des pages très personnelles où il nous fait communier délicieusement avec ses états d'âme, ses rêves et ses émois, indiqués comme avec de fines touches de pastel, à l'occasion des grands artistes, des cités et des paysages.

J. H. PROBST.

LE SALUT PUBLIC, de Lyon, dans son numéro du 31 août, par la plume de M. Antoine Sallés, annonçant la deuxième Fête du Rhône par l'article suivant que nous reproduisons avec plaisir parce qu'il intéresse notre ami Paul Cuminal : A Propos des Fêtes du Rhône : Un Livre Rhodanien :

Les Fêtes Rhodaniennes, qui vont être célébrées à Lyon samedi, dimanche et lundi prochains, sont une occasion toute naturelle de signaler un roman paru il y a quelques mois déjà, sous la plume de M. Paul Cuminal, ancien conseiller municipal et qui pourrait aspirer, à très juste titre, à figurer, en bonne place, dans cette littérature rho-

danienne que les promoteurs de ces fêtes seraient précisément soucieux de susciter (1).

Sous la fiction d'un roman où il y a beaucoup de choses, des hors-d'œuvres quelquefois, voire certaines théories et certains exposés de doctrines qui appelleraient assurément des discussions et des réserves, c'est bien au Rhône, en effet, que cet ouvrage est, en quelque sorte, dédié, c'est de lui qu'il est question à peu près à toutes les pages, et l'auteur, à aucun moment, ne le perd de vue et ne cesse de penser à lui.

La donnée de ce volume est assez singulière. Loys de Saint-Sorlin, qui en est la figure principale est un jeune blessé de la grande guerre de 1914, en qui revivent toute l'existence, tous les souvenirs d'un de ses lointains ancêtres du temps des guerres de religion, et qui, par une espèce de suggestion inconsciente, arrive à reproduire, sans le vouloir, sans presque s'en douter, dans sa propre histoire, l'histoire même de son aïeul. Celui-ci, qui avait bataillé à la fin du XVI^e siècle, au service d'un des seigneurs de Payraud, près de Serrières, et pour la cause du futur Henri IV, avait, par un de ces avatars fréquents aux époques de bouleversements sociaux et bien qu'il n'en fût pas originaire, fini par se fixer dans ces parages, à Saint-Sorlin, où il s'était marié et dont il avait pris le nom. Amener son descendant dans les pays où s'étaient déroulés les événements épiques de sa carrière, c'était les rendre plus sensibles, plus réels à ce dernier, et, en les évoquant devant lui, en lui montrant les lieux qui en avaient été le théâtre, le confirmer dans son illusion qu'il en avait été lui-même, dans le passé, le témoin et le héros. C'est aussi un moyen habile pour l'auteur de les retracer aux yeux de ses lecteurs, et M. Cuminal n'a eu garde de le laisser échapper.

Son livre, qui s'ouvre par une description, très fidèle et très poétique, d'une descente en canot de Lyon à Serrières, où on sent que M. Cuminal a mis toute sa ferveur d'amant passionné du Rhône, se continue par le récit des des combats et des sièges fameux, qui ont semé tant de ruines, devenues très pittoresques, il est vrai, aux regards des touristes d'aujourd'hui, sur les rives du grand fleuve. Chemin faisant, il lui arrive même de se livrer à une digression sur les projets d'aménagement rationnel dont ce magnifique cours d'eau paraît être l'objet, sur celui, notamment qu'en 1858 à l'instigation de Napoléon III en avait préparé un ingénieur du plus haut mérite, M. Monestier-Savignat, et que s'il avait été exécuté aurait supprimé les inondations et mis, depuis soixante-dix ans déjà, à la disposition de la navigation aussi bien que de l'agriculture, l'instrument puissant et fécond qu'elles ne possèdent encore que dans une trop faible mesure.

Il n'oublie pas non plus de broser, ici et là, le tableau dans le présent comme dans le passé, de ces fêtes locales qui revêtent, en général, dans la vallée du Rhône, une si riche couleur et un si charmant caractère symbolique. Bref, c'est bien un monument et un hommage à la gloire du Rhône que cet ouvrage, dont on peut dire sans témérité, qu'il est rhodanien au premier chef.

(1) « Loys de Saint-Sorlin », roman par Paul Cuminal, 1 vol. des Editions du Fleuve, Lyon.

L'Union Général des Rhodaniens, l'a bien jugé ainsi, au surplus, puisqu'elle a choisi M. Cuminal pour lui confier le secrétariat général du Congrès qu'elle va tenir ces jours-ci à Lyon. C'est un honneur qui lui revenait mieux qu'à qui-conque et que nul, jusqu'ici, du reste, n'aurait eu de titres pour lui disputer.

A. S.

*
**

Nous adressons nos remerciements, bien vifs, à M. Achille Rey, directeur de la très intéressante revue : « **Les Tablettes d'Avignon et de Provence** ». Notre « **bibliothèque des Pays rhodaniens** » en conservera précieusement la collection.

Abonnements : 60 fr. l'an, chez M. Achille Rey, 10, rue Théodore Aubanel, Avignon.

UN GUIDE DU RHONE

Notre vice-président, M. Louis E. Favre, vient de terminer son guide : *La Navigation Sportive et Touristique du Rhône*, que lui avait demandé le Touring-Club de France.

Ce Guide précis et bien documenté paraîtra bientôt, et l'auteur espère le présenter à notre Congrès d'Avignon.

Nous lui adressons nos compliments : car, par ce livret précieux, il contribuera à la renaissance de la vitalité de notre beau Fleuve. Et nous prions le T. C. F. de prendre sa large part de nos félicitations.

G. T.

— Nous signalons aussi à nos lecteurs deux guides intéressants : « *Vallée du Rhône et Cévennes* » de la Collection des « Guides Bleus », qui s'est inspiré de nos aspirations rhodaniennes et que publie la Maison Hachette, sous la direction de M. Marcel Mommarché ;

— « *Vallée du Rhône* » de la collection des « Guides Pol », qui donne les itinéraires par fer, par route et par fleuve ainsi que la monographie des villes et régions rhodaniennes, de Lyon à la Mer.

HISTOIRE DU VIVARAIS, par Jean Régéné,

tome III (1500-1789) in-8° r. d'environ 400 pages

Tous ceux qui s'intéressent aux annales si mouvementées et si passionnantes du temps des guerres de religion, des expéditions de Louis XIII et Richelieu, de la Révolte de Roure, des Camisards, des Masques armés, etc... trouveront un écho de ces faits dramatiques dans le livre en préparation.

La source, entre autres si précieuse, des délibérations de nos communes permet de suivre, pour ainsi dire au jour le jour, l'émotion qui se répercute dans nos villes et villages à l'annonce des troubles qui éclatent et de la mise en marche des armées royales qui s'ébranlent pour la répression.

C'est aussi la joie de la paix qu'on proclame et des feux qui s'allument pour fêter la cessation du carnage tant redouté !

Le lecteur verra enfin comment, au couchant de la monarchie, les événements se précipitent, malgré les tentatives de réformes de Turgot et de Necker, pour aboutir au renversement de toutes les institutions établies.

(Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'Histoire du Vivarais, 22, cours du Temple, Privas, Ardèche)

* *

Jos Jullien et Jules Reboul préparent un ouvrage intitulé **Découverte de l'Ardèche** qui paraîtra courant 1928. Dans la pensée des auteurs cet ouvrage sera un guide clair et pratique, une mise de documents sérieux et intéressants et enfin une évocation de la vie du Vivarais depuis la Préhistoire.

LE RHONE A VOL D'OISEAU

L'Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon publiera prochainement le premier des quatre fascicules de son atlas photographique du Rhône. Chaque fascicule comportera environ quatre-vingts planches, dont 40 à 45 vues verticales, 40 ou 45 vues obliques.

Ces vues, soigneusement prises et repérées par les maîtres photographes du 35° d'aviation, donneront aussi exactement que possible et de la façon la plus saisissante, la configuration de la vallée du Rhône en géométral et en relief.

Cet ouvrage, dont il sera tiré quinze cents exemplaires, fait honneur au jeune Institut des études rhodaniennes et

particulièrement à M. André Cholley, maître de conférences à la Sorbonne, à MM. F. Seive, directeur de l'école de photographie aérienne et A. Allix, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, tous trois nos collègues de l'U. G. R.

La Revue nautique, Paris. — Sommaire du numéro de février. — Le sport nautique est-il des plus coûteux ? — Soliloques. — Le yachting pratique. — L'éternelle croisière. — La reprise des régates en Allemagne. — L'artillerie contre les sous-marins. — Les moteurs amovibles. — Quelques particularités sur l'injection dans les moteurs à combustion interne. — Le service d'assistance et de sauvetage sur les côtes de l'Atlantique. — Dans les ports, etc...

Du Lyon Républicain :

— On sait à quel point Paris ignore la province. Il est tout de même intéressant de relever, dans **Le Journal** (n° du 5 mars 1928), ces lignes que M. Olivier Guyon consacre au Trigentour : «... L'importance d'un tel ferment au centre de la région rhodanienne n'a pas échappé aux grands maîtres de la composition ni aux éminents chefs d'orchestre : MM. Vincent d'Indy, Ravel, Straram, Jongen, Albert Roussel, qui ont prouvé en quelle estime ils tenaient l'audace heureuse de l'élite musicale lyonnaise en venant conduire l'exécution de leurs œuvres. Ces hommages ont définitivement consacré les hautes qualités artistiques et éducatives du Trigentour ».

Edmond Locard.

AVIGNON, Hôtel d'Europe complètement rénové en 1924 - Bar Américain - GUIDA, propriétaire.

AVIGNON Modern Hôtel entièrement transformé en 1926-28 - Grand Confort moderne - Télé 3-26 7, rue de la République, L. LEPAGE.

AVIGNON, Hôtel St-Yves Eau courante, Chauffage central, Bains. Vve SAUVAN, propriétaire.

AVIGNON Gd Hôtel du Louvre Confort moderne, Chauffage central, Salle à manger historique (XII^e siècle) - Téléphone 2-81

AVIGNON, Hôtel Régnier complètement remis à neuf près Gare et P.T.T. - Chauffage Central, Garçon courses.

AVIGNON, Hot. du Palais des Papes remis à neuf, le plus central, Chambres Touring-Club. Restaurant. — Téléphone 8-66.

AVIGNON - - Regina Hôtel le plus central, Chambres T.C. avec eau courante chaude et froide, Garage, Omnibus aux trains. — Téléphone 4-49.

EVIAN Nouvel Hôtel Bon Séjour

Restaurant, avenue de la Gare. — Tout confort moderne. Cuisine soignée. Vue sur le lac.

EVIAN Paris et Beau-Rivage

Au bord du Lac près Casino et Etablissement — Tout confort.

EVIAN Hôtel Continental

Tout dernier confort Ascenseur. — Cuisine renommée. — R. Charvet propriétaire

EVIAN HOTEL des DUCS de SAVOIE et de BOURGOGNE.

— Confort Moderne. — Chauff. cent. Bains. Léo Stella, p^{re}

EVIAN HOTEL DU LEMAN, —

Maison de Famille - Meublé - près la Source Cachat. Téléphone 90.

HOTEL TOURING ET BALANCE

GENÈVE

Place Longuemalle (Au bord du Lac - Centre des Affaires). Tout le confort. - Cuisine renommée Chambre depuis 4 fr. 50 - Dans l'immeuble **Le Perroquet** - Bar Américain.

LYON Les deux bons Hôtels

Le Grand Hôtel - Gd Nouvel Hôtel L'Hôtel de Luxe Le plus confortable

Tous les confort modernes - Garage intérieur

TAIN-L'HERMITAGE Etape des

gourmets de la Vallée du Rhône — La meilleure table et les vins fameux à l'**HOTEL de L'HERMITAGE** Ph. ROLLAND, propriétaire.

GENÈVE Grand Hôtel de l'Ecu

au bord du lac. Maison de 1^{er} ordre. Cuisine soignée - Appartements avec chambre de bains et toilette. HAAKE Frères, prop.

GENÈVE, Taverne du Crocodile =

Restaurant - Brasserie, 100, Rue du Rhône (à côté de l'Hotel Métropole). — Réputée par ses bières et ses mets de brasserie.

VALENCE, Hôtel d'Angleterre. —

Eau courante, Chauffage central. Bains. Garage. Prix modérés. Tél. 35.

VALENCE Hôtel de France. —

Chauffage central. — Garage. Tél. 0.87. RESTAURANT. Tournée de voyageurs. — LÉBOUCHARD.

« TOUT et TOUS pour toutes les Gloires
et toutes les Fortunes des Pays Rhodaniens »
U. G. R.

Ohé! Ohé!!

RHODANIENS! nos frères de toutes
les régions suisses et françaises du Rhône!

RENDEZ-VOUS !

des 16 au 24 juin



EN AVIGNON !!

la Ville des Papes, du Soleil et des Cigales !

au Congrès des Intérêts Rhodaniens !
A LA III^e FÊTE DU RHONE, et de
la Solidarité dans la Grande Famille dont le Fleuve est le lien !

Après et avec les questions sérieuses, œuvre de nos bonnes volontés unies et de
notre génie producteur rhodanièn :

RÉJOUISSONS - NOUS !

Et Allez ...

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde, tout le monde
Sur le pont d'Avignon,
Tout le monde danse en rond.



G. T.

VALENCE-sur-RHONE

HOTEL DE LYON

Avenue de la Gare et Rue Pasteur

Raoul COULET, Propriétaire

— 0 Téléphone : 63 0 —

RECOMMANDE DU TOURING-CLUB DE FRANCE

00 00 GARAGE DANS L'HOTEL 00 00

00 EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE 00

— dans toutes les chambres —

S A U C I S S O N

J A M B O N

P A T É

"MIREILLE"

PRODUITS SUPÉRIEURS DE PROVENCE

S. A. P. AVIGNON

En Vente dans toutes les Bonnes Maisons d'Alimentation

TAIN-L'HERMITAGE

ETAPE

(Drôme)

des Gourmets de la Vallée du Rhône

LA MEILLEURE TABLE et LES VINS FAMEUX
à l'**HOTEL DE L'HERMITAGE**

Recommandé par toutes les Grandes Associations
de Tourisme françaises, Anglaises, Belges

Ph. ROLLAND, propriétaire

Chef de Cuisine, dirige lui-même ses fourneaux

CAFÉS PIOLLET

GRANDE BRULERIE DU SUD-EST

29 BIS, RUE MOYRAND

GRENOBLE

TÉL. 14-63

complément indispensable d'un bon repas

Spécialité de Pognes Valentinoises

MAISON NIVON

H. URPIN, Successeur

17, Avenue de la Gare, - **VALENCE-s/-RHONE**

EXPEDITIONS PARTOUT

Adresse Tél. : Nivon-Pognes-Valence . Téléph. 3-37

GRAND GARAGE Prosper RUBERT - AVIGNON

Correspondant des Circuits P.-L.-M.

et des Grandes Agences de Voyages

LOCATION DE VOITURES et AUTOCARS

Téléph. 3-85 — 6-50

GRAND CAFÉ DE VALENCE ET DES VOYAGEURS

G. BAN, propriétaire VALENCE-s/RHONE

sous l'Hôtel de la Croix-d'Or — Plein centre des affaires

Bourse des Grains Lundi et Jeudi

POSTE PRIVÉ T.S.F.

TÉLÉPHONE 0,29

Toutes nouvelles Financières, Commerciales, Politiques et Sportives

VALS - LES - BAINS

RENDEZ-VOUS

DES

RHODANIENS

GRANDS MAGASINS D'HABILLEMENT

pour hommes, Dames, Jeunes Gens et Enfants

H. ESDERS

GRANDE FABRIQUE DE PARIS

67-69, Rue de la République — **LYON**

Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie

Chaussures, Ganterie, Vêtements de

Travail, Grand Choix de Draperies

0-0 pour Vêtements sur mesures 0-0

La plus importante Maison de la Région

Manufacture de Produits réfractaires

MAISON FONDÉE EN 1846

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Ing. E.C.P., Suc^r

TAIN (Drôme)



SPÉCIALITÉ DE FOURS

POUR

BOULANGERIE - PATISSERIE - MÉNAGE

Système économique et perfectionné

Kaolins - Feldspaths - Sables silicieux



Téléphone : 5

Adresse télégr. : Terrassier-Tain

DE LYON,

VILLE RHODANIENNE

Le Carburateur ZÉNITH

rayonne sur le monde entier

PAR SES USINES de Londres, Berlin, Turin,
o o o Détroit (U. S. A.) o o o

PAR SES SUCCURSALES & AGENCES de Paris,
Milan, Bruxelles, Copenhague, Amster-
dam, Genève, Zurich, Barcelone,
Madrid, Alexandrie, Le Caire,
o o o New - York. o o o

PAR SES NEUF MILLIONS d'appareils en circu-
lation dans tous les pays du monde.

39 à 51, Chemin Feuillat - LYON (III^e)

CHAPEAUX MOSSANT

"UNIC"

CHAUSSURES DE LUXE POUR HOMMES

Production des Usines FENESTRIER

Romans (Drôme)

St-Marcellin et Vinay (Isère)